



QUE FAIRE CONTRE LE RACISME ?



**Les 2.000 participants
de la Journée Nationale
organisée par le MRAP
(16 mai, au Palais de l'UNESCO)**

REPONDENT...

● LA XVI^e JOURNÉE NATIONALE contre le racisme l'anti-semitisme et la paix, organisée par le M.R.A.P., a connu, le dimanche 16 mai, au Palais de l'U.N.E.S.C.O., un succès sans précédent. Deux mille participants, divers par leurs origines, leurs milieux sociaux, leurs convictions politiques ou religieuses, ont pris part à ses travaux, marqués par les interventions de personnalités représentatives, elles aussi, de multiples courants de la pensée française. Elaborées par cinq commissions, les sept résolutions adoptées à l'unanimité font le point des données actuelles du racisme et tracent pour le combattre des lignes précises d'action.

On lira dans ce numéro spécial le compte rendu complet de ces importantes assises (pages 3 à 14).

LES PHOTOS CI-CONTRE : En haut, la tribune pendant la séance du matin ; au centre, une vue partielle de la salle ; en bas, l'une des cinq commissions qui ont siégé la veille de la Journée Nationale : celle qui a étudié les moyens d'action contre le racisme et l'antisémitisme.

(Reportage photographique : Elie KAGAN.)

Le vrai visage de Tixier-Vignancour

● TIXIER-VIGNANCOUR EST-IL, simplement, un candidat parmi d'autres à la Présidence de la République ? C'est ce qu'il s'efforce de démontrer, en s'efforçant de calmer provisoirement les ardeurs trop voyantes des vichystes, néo-nazis et anciens O.A.S. qui l'entourent et le soutiennent. A Clermont-Ferrand, ses « magnifiques garçons » — autrement dit ses commandos de jeunes nerfs — ont matraqué les démocrates. Ses discours, ses écrits prouvent qu'il est aujourd'hui le chef de file de l'agitation fasciste et raciste. (Page 2.)

Faits divers...

● UN NOUVEL ABONNE AU TELEPHONE refuse l'installation de son appareil parce que les ouvriers venus travailler chez lui sont noirs. Un café refuse de servir un représentant diplomatique parce qu'il est algérien. Une jeune fille, parce qu'elle est noire, ne peut trouver de chambre. Une annonce d'un journal médical invite les noirs à s'abstenir de répondre... Oui, tout cela se passe en France. Oui, chez nous aussi, le racisme est quotidien. (Page 15).

L'exposition Lincoln voyage...

■ VIF SUCCES de l'exposition organisée par le M.R.A.P. à Paris pour le centenaire de l'assassinat d'Abraham Lincoln. Maintenant, l'exposition voyage. Des municipalités, des bibliothèques, des maisons de jeunes et de la culture, des associations culturelles la présenteront en grand nombre d'ici la fin de l'année. (Page 16.)



Ce mois-ci...

- 3-V. — Vague de réprobation en Amérique latine : l'intervention des U.S.A. a sauvé les forces contre-révolutionnaires en République Dominicaine.
- 4-V. — Le Congrès dominicain élit le chef des insurgés, le colonel Camano, président provisoire de la République.
- 8-V. — Plus de trois cent cinquante avions bombardent le Vietnam du Nord, tandis qu'au Vietnam du Sud, les partisans du Vietcong harcèlent les « marines ».
- 9-V. — A 120 km. de Saïgon, un régiment du F.N.L. s'empare de la ville de Song-Be et l'occupe pendant cinq heures.
- 11-V. — Renvoi du procès d'un des meurtriers de la militante intégrationniste, Mme Luizzo, assassinée à Montgomery, aux U.S.A.

12-V. — Démantèlement d'une ORGANISATION NEO-NAZIE en Suède.

14-V. — Prison à perpétuité demandée au procès d'Auschwitz contre 11 des accusés parmi lesquels : Oswald Kaduk, Wilhelm Boger, Willi Franck, Victor Capetius, etc.

16-V. — A Selma (Alabama), des Noirs manifestent pour avoir du travail : 56 arrestations.

18-V. — En Afrique du Sud, DES MINEURS BLANCS FONT LA GREVE pour soutenir leurs camarades africains.

26-V. — Par 77 voix contre 19, le Sénat américain approuve la loi sur le droit de vote des Noirs, soumise au Congrès le 18 mars, par le président Johnson.

28-V. — Des commandos israéliens sabotent des installations dans trois localités jordaniennes : 4 morts, une dizaine de blessés.

• Arrestation en Allemagne de l'Ouest, de six anciens S.S. qui avaient participé à des exterminations massives.

29-V. — A Cologne (R.F.A.), des tortionnaires nazis du camp de Sachsenhausen sont condamnés à des peines de huit mois à quinze ans de prison.

30-V. — Manifestation de Noirs protestant à Bogalusa (Louisiane) contre la discrimination dans l'embauche : 17 personnes arrêtées. Treize militants des droits civils arrêtés à Crawfordville (Géorgie).

• Six jeunes noirs arrêtés à Toronto (Canada).

2-VI. — Un policier noir abattu par un raciste à Bogalusa (Louisiane).

6-VI. — Cinq cents membres du Ku-Klux-Klan — dont trois cents en robe et cagoule — DEFILENT DANS LES RUES D'ATLANTA (Géorgie).

• Huit cents personnes exécutées sommairement à Saint-Domingue par les forces du général Imbert Barreras.

9-VI. — L'armée populaire occupe la ville de Dong Xoai et détruit deux camps militaires U.S. et sud-vietnamiens.

10-VI. — Création d'une FILIALE DU KU-KLUX-KLAN, A BIRMINGHAM (Grande-Bretagne), par certains membres du parti nazi britannique.

12-VI. — ARRESTATION A CHICAGO DE CINQ CENTS PERSONNES NOIRES ET BLANCHES (parmi lesquelles M. James Farmer, directeur national du C.O.R.E.), qui manifestaient pour l'intégration.

14-VI. — Vingt-trois tombes du cimetière israélite de Bamberg (R.F.A.) sont profanées par des inscriptions antisémites telles que : « Juifs, allez au diable », « Vivent les S.S. », « Vive le Führer », « Ici-gît un goret juif ».

Le carnet de DL

M. André MAUROIS, de l'Académie Française, membre du Comité d'Honneur du M.R.A.P., vient de célébrer ses quatre-vingts ans.

Qu'il nous soit permis en cette occasion de présenter nos sincères félicitations et nos meilleurs vœux à ce grand écrivain qui honore si souvent notre journal et notre Mouvement de sa précieuse collaboration.

★

M. Jean DARIDAN, ministre plénipotentiaire hors classe, conseiller diplomatique du gouvernement, vient d'être nommé ambassadeur à New Delhi.

Auteur d'une importante biographie d'Abraham Lincoln, il avait bien voulu nous confier un article paru dans l'avant-dernier numéro de « Droit et Liberté ».

Nous lui exprimons nos très sincères félicitations.

★

M. Armand SALACROU, membre du Comité d'Honneur du M.R.A.P., vient d'être nommé président de la Société des Auteurs et Compositeurs.

Nous lui présentons nos vives félicitations.

TIXIER-VIGNANCOUR

● Commandos

REGARDEZ cette photo. Ces énergumènes, armés d'énormes matraques, qu'ils brandissent avec un visage de haine, ce sont les hommes de main de Tixier-Vignancour, ceux qu'il appelle, dans son journal, « des magnifiques garçons »... Ils ont été photographiés à Clermont-Ferrand, le 20 mai, alors qu'ils s'apprétaient à charger les démocrates réunis devant la salle où leur « chef » allait parler. Avec violence, ils frappèrent, allant parfois jusqu'à briser leurs gourdins sur la tête de leurs adversaires. C'est un long moment après cette agression, tandis que l'on comptait les blessés par dizaines que les forces de police ont cru bon d'intervenir, faisant refluer les nerfs.



La veille au soir, d'autres incidents avaient eu lieu. Dans une rue de la ville, des étudiants qui manifestaient leur opposition au fascisme furent aussi, gravement blessés par des matraqueurs sortis d'une voiture immatriculée dans la Seine, appartenant à la « suite » de Tixier-Vignancour.

Pour empêcher ces menées insolentes, de nombreuses organisations clermontoises avaient protesté contre la venue du « candidat » et contre le fait que la Maison du Peuple ait été mise à sa disposition. Mais la démarche effectuée à la préfecture était restée sans effet. C'est alors que les organisations — parmi lesquelles les syndicats (C.G.T., C.F.D.T., F.E.N., S.N.I.), le P.C.F. et le P.S.U., l'U.N.E.F., le M.R.A.P., la Ligue des Droits de l'Homme — appelèrent la population à se rassembler pacifiquement sur la place de la Liberté, face à la Maison du Peuple.

De son côté, la Fédération socialiste S.F.I.O. devait, le lendemain, publier un communiqué dénonçant Tixier-Vignancour, où elle déclare que ces incidents « ne font que prouver le caractère fasciste de sa candidature ». « Des militants politiques et des jeunes étudiants démocrates ont été sauvagement matraqués, poursuit ce texte. Il appartient aux citoyens de traduire dans la dignité leur sentiment de réprobation... » « Les républicains, souligne-t-il encore, n'ont pas oublié, en ce 20^e anniversaire de la

LES "VIETS"

On se souvient, sans rire, de ces deux titres superposés dans un grand journal parisien du matin, au temps où la guerre d'Algérie faisait rage. Je cite de mémoire : « Un Nord-Africain égorge une rentière. » « Un Français musulman sauve une fillette qui se noyait. » L'assassin ne pouvait être qu'un Nord-Africain (le journal est l'un des plus élégants de Paris, et il n'employait pas, alors, le mot « bougnoule »). Le héros perdait cette qualité pour devenir « Français musulman ». On avait le sens du distingué.

Aujourd'hui, la guerre fait rage au Vietnam. Mais les journaux du soir, dans leurs gros titres, font la distinction entre les Vietnamiens et les « Viets » tout court. Les premiers sont les bons, ceux qui collaborent avec les Américains dans la lutte contre leur propre peuple. Les autres sont les méchants, qui ont le culot, dans leur propre pays, d'exiger le départ des troupes étrangères. Ce n'est même plus du racisme, c'est quelque chose qui va plus loin encore. Les jugements de cour qui, sous La Fontaine, vous faisaient blancs ou noirs, n'étaient rien, auprès de cette imbécilité, mais terrible différence. On est toujours le « Viet » de quelqu'un. Et les « Viets », comme les « bougnoules », ou encore les « youpius » et les « sales nègres », n'ont rien d'humain, c'est bien connu : les tuer ne tire pas à conséquence.

Oncle TOM.

Clamart », « La guerre d'Espagne », « Poèmes de Fresnes de Robert Brasillach » (condamné à mort pour collaboration), « L'air et chants du III^e Reich » : tout un programme, cela aussi...

● Un moyen

EN fait, la « campagne présidentielle » n'est, pour l'extrême-droite, qu'un moyen particulièrement efficace pour développer sa propagande par la voix de Tixier-Vignancour.

Propagande fondamentalement raciste. A chacune de ses réunions, le « candidat » reprend le thème de l'incapacité des peuples de couleur ; de la suppression de l'aide aux pays africains qui, selon lui, résoudrait tous les problèmes français ; de « l'Occident chrétien », des « marins, soldats et aviateurs américains qui défendent au Vietnam l'honneur de l'homme blanc ».

« L'Antenne T.V. », bulletin du comité Tixier-Vignancour du 19^e arrondissement à Paris, que nous adresse un ami, crie au scandale et à la « colonisation de la France » parce que dans une raffinerie, des Algériens ont été élus au comité d'entreprise.

Un autre ami nous fait parvenir un compte rendu du meeting tenu récemment à Nice par Tixier-Vignancour. Faisant acclamer les noms de Salan et de Pétain, le « candidat » a affirmé qu'ils devaient être « associés au renouveau de la France ». A l'entrée, un distributeur des tracts réclamant « l'arrêt de l'invasion des allogènes » (Algériens et noirs) qui nous apporteraient « crimes, insécurité et maladies ».

« Il n'y manquait, écrit notre correspondant, que les brassards à croix gammées ».

C'est à juste titre, on le voit, que le Conseil National du M.R.A.P. demande aux pouvoirs publics de prendre des mesures pour mettre un terme à cette agitation fasciste et raciste, contraire à la loi républicaine, quand bien même elle prendrait pour alibi la « campagne présidentielle ». Les démocrates, les antiracistes doivent s'unir et agir pour lui faire échec.

★ Suite page 15.

● Un programme

NUL ne s'y trompe : Tixier-Vignancour, c'est le fascisme. Les contorsions du loup qui veut se faire passer pour un mouton n'y changeront rien. Bien au contraire, elles sont, dans leur grossièreté, particulièrement révélatrices.

Son (luxueux) journal, (juin 1965) publie en bonne place une « mise en garde à tous nos militants et sympathisants » indiquant que « l'action des comités T.V. est une action publique légale, dont les objectifs sont définis dans le cadre de la campagne présidentielle » et les incitant à éviter « les incitations ou provocations tendant à les écarter de cette ligne politique ». C'est reconnaître que les « militants et sympathisants » en question, liés d'autre part à « Europe Action », à « Occident » et à la « Fédération des Etudiants Nationalistes » ont une tendance trop « voyante » à recourir aux agissements illégaux.

Pour préciser plus clairement ses intentions, Tixier-Vignancour a adressé à son « cher ami » Malliavin, directeur de « Rivarol », une lettre où il expose sa tactique actuelle, et qu'il publie sous le titre : « Observations sur l'extrême-droite ».

« Des hommes courageux et dévoués, écrit-il, souhaiteraient que je fusse candidat royaliste ou fasciste ou anti-démocrate, ou national-socialiste à la Présidence de la République ». Mais cela, explique-t-il, conduirait à un échec préjudiciable à la « cause nationale » : « Je combats pour ce qui est possible et non pour des chimères ou des regrets ». Il ne faut donc pas donner au programme du candidat « la marque de fabrique » qui repousserait les électeurs. Ce programme, qui, selon lui, devrait avoir l'accord de « la majorité des Français », il le résume ainsi : « le rétablissement de l'unité nationale par l'amnistie (pour les criminels de l'O.A.S. - N.D.L.R.) et le transfert à Douaumont du maréchal Pétain », l'application « à l'économie et au progrès social des principes de la Liberté », « construire l'Europe et rétablir l'Alliance atlantique ».

Les deux premiers points suffisent à montrer qu'en dépit de ses efforts, Tixier-Vignancour a beaucoup de mal à camoufler la marque de fabrique. Il suffit d'ailleurs de feuilleter son journal pour être fixé. En dernière page, un article de François Brigneau, le rédacteur en chef du raciste « Minute ». Dans la page centrale, accolé à un grand portrait du « candidat », sous un article de Le Pen, un placard vanté aux « militants et sympathisants » des disques tels que « Le procès du Petit-

DROIT ET LIBERTÉ

MENSUEL
39, rue des Jeûneurs - Paris (3^e)
Tél. : GUT. 09-57

Tarif des abonnements

FRANCE :
Un an : 10 francs
Abonnement de soutien : 20 francs

ETRANGER
Un an : 18 francs

Compte Ch. Post. : 6070-98 Paris
Pour les changements d'adresse envoyer 1 franc et la dernière bande.

EN BELGIQUE :

On peut se procurer Droit et Liberté, ou s'abonner, au siège des Amis de Droit et Liberté, 43, avenue de Berchem Saint-Agathe, Bruxelles 8 - Téléphone : 27.56.39 et 22.93.94, ainsi qu'au « Cercle Culturel et Sportif Juif », 52, rue de l'Hôtel-des-Monnaies, Bruxelles 6.

Versements au C.C.P. 723895 de Léon GRINER, 9, Square Robert-Pequier, Bruxelles-7.

Le numéro : 10 francs belges.
L'abonnement annuel : 100 FB.
Abonnement de soutien : 150 FB.

Journal composé et imprimé par des ouvriers syndiqués S.P.E.C. — Châteauroux
La Directrice de publication : S. BIANCHI

LA XVI^e JOURNÉE NATIONALE

contre le racisme, l'antisémitisme
et pour la paix

★
16 MAI 1965

Palais de l'U.N.E.S.C.O.
PARIS

Parmi les participants

A la tribune, auprès de **Pierre PARAF**, président du M.R.A.P. et de **Charles PALANT**, secrétaire général, ainsi que dans la salle, parmi les invités et participants à la XVI^e Journée Nationale, se trouvaient les personnalités suivantes :

MM. **Henri LAUGIER**, ancien secrétaire général adjoint de l'Organisation des Nations-Unies ; **Jacques FONLUPT-ESPERABER**, ancien député, conseiller d'Etat honoraire.

Mme **Suzanne COLLETTE-KAHN**, vice-présidente de la Ligue française des Droits de l'Homme, secrétaire générale de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme.

Mme **Madeleine LEO-LAGRANGE**.

MM. **Daniel MAYER**, ancien ministre, président de la Ligue des Droits de l'Homme ; **Edouard DEPREUX**, ancien ministre ; **Robert BALLANGER**, député ; **Maurice DEIXONNE**, ancien député ; **Robert PONTILLON**, membre du Comité directeur du Parti Socialiste S.F.I.O. ; le Dr **Georges DUMONT**, représentant le Grand Orient de France ; le Dr **Gilbert NOEL**, maire de Saint-Maur ; **Roland FOUCARD**, conseiller général de la Seine.

M. **Robert DELAVIGNETTE**, ancien gouverneur général de la France d'Outre-Mer.

MM. l'ingénieur général **Louis KAHN**, président du Consistoire Israélite de France ; le chanoine **Jean-Marie AUBERT**, représentant « Pax Christi ».

MM. **Maurice ROLLAND**, conseiller à la Cour de Cassation, président de l'Association des Magistrats Résistants ; **André HAURIUO**, professeur à la Faculté de Droit de Paris ; M^{me} **Catherine AMMAR**, **Georges SAROTTE**, avocats honoraires ; M^{me} **V.V. STANCIU**, professeur à l'Ecole d'Anthropologie, secrétaire général de la Société internationale de Prophylaxie Criminelle ; M^{me} **F. BEN-HAIEM**, **Odet DENYS**, **Armand DYMENSTAJN**, **Jean-Jacques de FELICE**, **F. HERMANTIN**, **M. IMERGLIK**, **Yves JOUFFA**, **Marcel MANVILLE**, **Michel MOUTET**, **H. PHILIP**, **Nicole REIN**, **Jean SCHAPIRA**, **Andrée SITRIVAZ**, avocats à la Cour.

MM. **Hubert DECHAMPS**, professeur à la Sorbonne ; **Vladimir JANKLEVITCH**, professeur à la Sorbonne, représentant l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entr'aide (U.J.R.E.) ; **Marc-André BLOCH**, professeur à la Faculté des Lettres de Caen ; **Roger LHOMBREAUD**, membre de la commission française de l'U.N.E.S.C.O. ; **Maxime RODINSON**, professeur à l'Ecole des Hautes-Etudes ; **Albert PFRIMMER**, ancien chargé de cours à la Sorbonne ; **Henri JEANNE**, proviseur du Lycée Paul-Lapie ; **Adolphe ESPIARD**, inspecteur primaire honoraire.

Le cinéaste **Jean-Paul LE CHANOIS** ; **Anne BERANGER**, productrice à l'O.R.T.F. ; l'actrice **Lydia EWANDE** ; le peintre **ZARFIN**.

Mme **Marie CUTTOLI**.
M. **Jean-Louis PIDOUX-PAYOT**, éditeur.
Mmes **Claudine CHONEZ**, **Marie-Magdeleine CARBET**, **Juliette DARLE**, **Nicole DUTREIL**, **Madeleine ROUSSEAU**, **MM. G. A. ASTRE**, **Gilbert GRATIANT**, **Mateo MAXIMOFF**, écrivains ; **Eric ROULEAU**, **Roger MARIA**, journalistes ; **Albert LEVY**, rédacteur en chef de « Droit et Liberté ».

Parmi les délégués d'associations qui ont pris part aux travaux, étaient également présents :

MM. **CHEVALIER**, conseiller culturel de la Fédération Mondiale des Villes Jumelées ; **E. CREMIEU-ALCAN**, président de l'Association de Lutte contre la Faim (A.S.C.O.F.A.M.).

MM. **Daniel MITRANI**, délégué national de la Fédération des Foyers et Clubs Léo-Lagrange ; **Jean-François CHOS-SON**, représentant « Peuple et Culture » ; Mlle **Marie-Claude BESSON**, représentant la Fédération des Clubs U.N.E.S.C.O. ; M. **ROUSSELLE**, président de la Fédération des Francs et Franches Camarades ; **Jacques DROUET**, représentant le Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux (C.L.E.P.R.).

MM. **Alfred GRANT**, secrétaire général de l'Union des Sociétés Mutualistes Juives de France, et les délégués de nombreuses sociétés affiliées ; le Dr **DANOWSKI** et **Isi BLUM**, président et secrétaire général de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs ; **Albert YODINE**, secrétaire général de l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entr'aide (U.J.R.E.) ; **Joseph HAS-SOUN**, représentant l'Association des Juifs originaires d'Algérie.

MM. **BENYLLES**, représentant l'Amicale des Algériens en France ; **Ahmed ELABBASSI** à la tête d'une large délégation de l'Association des Etudiants Musulmans Nord-Africains.

Mmes **CHAPLAIN**, présidente de la Fédération de la Seine de la Ligue des Droits de l'Homme ; **Denise DECOURDEMANCHE**, secrétaire générale de l'Association des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française, représentant la Fédération Nationale des Dé-



A la table d'honneur du déjeuner, on reconnaît le président Pierre Paraf, Mme et M. Sim Var, Mmes Marie Cuttoli et Suzanne Collette-Kahn

portés et Internés Résistants et Patriotes (F.N.D.I.R.P.) ; **Marie-Elisa NORDMANN-COHEN**, présidente de l'Amicale d'Auschwitz ; M. **Sylvain BLOCH**, secrétaire général de la Fédération des Réseaux de Seine et Seine-et-Oise.

Mme **Georgette DUVAL**, représentant la Fédération du Papier-Carton (C.G.T.) ; M. **LANFRANCHI**, de la Fédération Générale de l'Agriculture (C.F.D.T.) ; une délégation de la Fédération Générale des Artisans et Façonniers.

Mme **DAVID**, secrétaire des Etudes Tsiganes ; MM. **Vanko ROUDA** et **Stevó DEMETER**, représentant le Comité International Social Tzigane ; le Dr **KHAYGUIAN**, président du Comité de Coordination du Centre d'Etudes Arméniennes.

Diverses personnalités diplomatiques ont en outre, honoré de leur présence la XVI^e Journée Nationale et participé au déjeuner :

M. **SIM VAR**, délégué permanent du Cambodge à l'U.N.E.S.C.O.

M. **SOBAKINE**, délégué permanent de l'U.R.S.S. à l'U.N.E.S.C.O.

M. **Vojtech NAVRATIL**, 2^e secrétaire de l'ambassade de Tchecoslovaquie.

M. **GASNI**, 2^e secrétaire de l'ambassade du Congo-Brazzaville.

M. **Hamed OULD DIE**, représentant S.E. l'ambassadeur de Mauritanie.

M. **MISUR**, représentant S.E. l'ambassadeur de Hongrie.

Diverses associations étrangères s'étaient faites représenter à la Journée Nationale.

De BELGIQUE étaient venues :

— une délégation du Mouvement belge contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix, comprenant Mme **BUCH**, MM. **Léon GRINER**, **DUDICQ** et **JURYSTA** ;

— une délégation du Cercle Culturel et Sportif Juif de Bruxelles, conduite par son président, M. **SUSSKIND** ;

— une délégation de la Solidarité Juive, composée de Mmes **VOLMAN** et **ZUSTER** ;

— une déléguée de la Fédération de la Jeunesse Juive de Belgique, Mlle **Kathy SZYPER**.

De la REPUBLIQUE FEDERALE ALLEMANDE :

— M. **Kurt BACHMANN** (Francfort), membre du Comité directeur de la V.V.N. (Association des Victimes du Nazisme).

De SUISSE :

— M^{me} **Georg GUGGENHEIM** (Zurich), membre de l'Exécutif de la Fédération Suisse des Communautés Israélites ;

— M^{me} **Peter WOOG**, chef du Bureau de presse J.U.N.A.

SOUDAIN, après le discours du pasteur Martin Luther King, la salle éclata en applaudissements enthousiastes, et ces applaudissements, au cours de longs instants, se mêlèrent à ceux des manifestants américains, que l'on voyait sur l'écran, rassemblés face au « Lincoln Memorial ». C'était au début de l'après-midi. La projection de « La Marche » s'achevait (1). Grâce aux images de ce film, les 2.000 participants de la Journée Nationale ressentirent d'une façon poignante leur solidarité profonde avec tous ceux qui souffrent du racisme, où que ce soit, avec tous ceux qui « relèvent le défi » et qui jour après jour, étendent par leur combat le domaine de la fraternité dans le monde.

Ce fut aussi un grand moment de cette Journée si riche et si exaltante, quand, à la demande de Mme Denise Decourdemanche, sœur du héros de la Résistance Jacques Decour, le silence, pour une minute, enveloppa le vaste amphithéâtre, et que chacun des 2.000, debout, évoqua au plus intime de lui-même le sacrifice des martyrs d'hier et d'aujourd'hui, tombés sous les coups des barbares pour leur avoir résisté ou simplement parce que leur ethnie était déclarée « inférieure ».

OUVERTS à tous les problèmes que pose le racisme, conscients d'être les héritiers d'un farouche passé de lutttes, les hommes et les femmes réunis ce jour-là au Palais de l'U.N.E.S.C.O., se consacrèrent cependant, avant tout, au présent, tel que nous le vivons ici, en France.

Pour la première fois, la Journée Nationale était précédée la veille, et dans certains cas depuis plusieurs semaines, par les travaux de cinq commissions : ce qui permit à des centaines de personnes de prendre une part directe à l'élaboration des décisions. L'objectif de l'un de ces groupes de travail, sous la présidence de Jean Schapira, était l'analyse rigoureuse de « ce qui est », c'est-à-dire de ce mal multiforme qui sévit toujours autour de nous et que, par une étrange presbytie, certains ne voient que lorsqu'il se manifeste au loin.

Les préjugés antisémites et racistes, vestiges de fanatismes ancestraux, ou de l'occupation hitlérienne, ou encore de la période coloniale, conservent d'autant plus de vitalité que des mystificateurs habiles s'emploient à les « rénover », en apparence du moins, par rapport à l'actualité. C'est ainsi que les soubresauts et les difficultés de la décolonisation, l'afflux de travailleurs immigrés servent de prétexte à d'odieuses déchainements de haine, qui peuvent, les circonstances aidant, engendrer discriminations et violences. Pour développer cette propagande et, espèrent-ils, venger Vichy et l'O.A.S., les groupes néo-nazis utilisent à fond, précisons-le, la campagne « présidentielle » de Tixier-Vignancour. Celui-ci ne réussira pas, par quelques phrases apaisantes, à camoufler la nature fasciste de son entreprise ; et il importe que des mesures soient prises pour y faire échec.

UNE autre commission, animée par Charles Palant, avait pour tâche de déterminer les « remèdes » dont disposent les antiracistes. D'abord, a-t-elle indiqué, il convient de « ne rien laisser passer »,

de ne laisser sans réponse aucune manifestation de racisme, qu'il s'agisse de clouer au pilori un fasciste avéré ou d'apporter à l'individu qui se trompe les explications nécessaires.

Contre les uns les rigueurs de la loi : celle qui existe et qui devrait permettre l'interdiction des groupes racistes et la condamnation de leurs journaux ; celle que le M.R.A.P. propose, en vue d'une efficacité accrue, et qui a fait l'objet des débats de la commission présidée par le Conseiller Maurice Rolland.

Pour les autres, l'enseignement destiné à orienter la jeunesse vers la compréhension et l'amitié interraciale ; l'éducation de l'opinion publique avec tous les moyens possibles : ceux dont nous avons l'usage (conférences, films, livres, débats, expositions, « Droit et Liberté ») ; ceux aussi (grande presse, radio, télévision), qui pourraient œuvrer d'une façon systématique à la disparition du racisme et de l'antisémitisme, à l'épanouissement d'un humanisme véritable.

LA commission de l'apartheid, que présidait Jean-Jacques de Felice, a étudié ce problème — beaucoup moins lointain qu'on serait tenté de le croire — à la lumière de nos responsabilités de Français.

La visite à Paris du ministre sud-africain de la Défense vient confirmer une triste réalité : malgré les décisions des Nations-Unies, dont toutes les grandes puissances ont dû tenir compte, notre pays continue de fournir aux maîtres racistes de l'Afrique du Sud l'aide économique et militaire qu'il leur faut pour maintenir et aggraver leur oppression inhumaine sur la population noire. Veut-on ainsi payer le soutien empoisonné que Verwoerd, en opposition également avec l'O.N.U., apportait, il y a quelques années, à la guerre menée par le gouvernement français en Algérie ?

LE sérieux des travaux de la Journée Nationale, son souci d'aboutir à des conclusions utiles, l'esprit d'union qui animait les participants d'origines et de tendances diverses — tout cela se reflète dans la haute tenue des interventions et dans les résolutions adoptées, qui constituent, pour un an, la charte d'action du M.R.A.P.

Il est à noter, en particulier, que ces mêmes caractéristiques ont marqué la commission sur le Moyen-

Albert LEVY.

(Suite page 12.)

(1) Ce très beau film de James Blue, consacré à la grande manifestation du 28 août 1963 à Washington, peut être utilement diffusé par les comités locaux. Le demander au M.R.A.P.

LA XVI^e
JOURNÉE
NATIONALE

Justice pour les Gitans et les Tziganes

La situation des communautés gitanes et tziganes en France pose des problèmes qui relèvent à la fois de la lutte contre les préjugés raciaux et du respect de l'égalité des droits pour tous.

Il convient qu'un effort spécial soit accompli pour mieux faire connaître à la population française la vie réelle des Gitans et Tziganes et les raisons historiques et sociales de leurs particularités.

Nous devons les aider à obtenir que la loi de 1912 concernant les nomades soit abolie et que des lieux de stationnement soient prévus et aménagés permettant aux itinérants de se déplacer sans autres dispositions administratives que celles qui sont appliquées généralement aux autres catégories similaires (campeurs, etc.).

Des représentants des Gitans et Tziganes doivent être appelés à participer à l'organisation et au contrôle de ces lieux de stationnement.

La scolarisation des enfants de ces communautés doit être réalisée en tenant compte des conditions de vie spéciales de leurs parents.

Il faut supprimer le carnet anthropométrique, la carte

d'identité nationale, comme pour tous les autres Français, devant suffire.

La création d'ateliers artisanaux de type coopératif doit permettre de résoudre les difficultés de beaucoup de Gitans et Tziganes dans l'exercice de leur profession.

Comme les juifs, les Gitans et Tziganes ont été systématiquement déportés et exterminés par les nazis lors de la dernière guerre. Outre le respect de leurs droits comme pour toutes les victimes du génocide, il serait juste que soit érigé un monument aux martyrs gitans et tziganes.

Notre soutien aux revendications ci-dessus doit être dépourvu de tout paternalisme; c'est dans leurs propres rangs que doivent se trouver les meilleurs défenseurs des Gitans et Tziganes.

Enfin, plutôt que de paraître apporter une solution à leurs problèmes en préconisant la sédentarisation des Gitans et Tziganes, nous pensons qu'il vaut mieux que soient données au moins toutes facilités législatives et administratives à ceux d'entre eux qui veulent effectivement renoncer à la vie nomade, sans que soient pour autant brimés ceux qui veulent continuer à vivre de façon traditionnelle, pourvu qu'ils respectent des lois qui leur rendraient justice.



Roger MARIA

« **N**OUS avons voulu, en ce qui concerne les Gitans et Tziganes, aller pour ainsi dire tout droit au problème de l'égalité des droits les concernant par rapport au reste de la population », commence Roger MARIA, rapporteur, après M^e Schapira, de la commission sur les formes et manifestations du racisme.

Il y a environ 300.000 Gitans et Tziganes en France, dont plus de la moitié sont sédentaires, les autres étant nomades. Il faut que chacun d'entre eux soit libre de faire ce choix; les sédentaires doivent bénéficier « des garanties de la loi et des règlements administratifs réellement appliqués », supprimant en particulier toute discrimination dans le travail; les nomades, eux, doivent obtenir la suppression de la loi discriminatoire de 1912.

« De toute façon, poursuit Roger Maria, si une évolution se produit dans leurs rangs, il faut que pour l'essentiel ce soit l'œuvre des Gitans et Tziganes eux-mêmes. Les hommes et les femmes qui se

lèvent parmi eux pour transformer les conditions de vie de ceux de leurs frères qui le désirent déjà, doivent être compris, écoutés. Nous avons voulu que l'action antiraciste tienne compte de la nécessaire compréhension qui doit se répandre de plus en plus dans la population française, car s'il est une population diverse, très méconnue, sur laquelle on dit les pires absurdités, c'est bien celle des Gitans et Tziganes. »

Le rapporteur aborde ensuite le problème des revendications de Gitans: droit de stationner sur des terrains précis, administrés et organisés par les Gitans eux-mêmes; suppression du carnet anthropométrique, « vieille habitude policière qui fait d'eux une catégorie réputée dangereuse et donc sujette à une surveillance aggravée par la nécessité de se présenter comme des malfaiteurs auprès de la gendarmerie là où des Français n'ont pas à le faire »; scolarisation des enfants suivant le procédé employé pour les enfants de la batellerie; « création de coo-

pératives artisanales permettant aux Gitans de se transformer par rapport aux conditions de l'époque ».

Et enfin, Roger Maria insiste sur la nécessité de reconnaître aux Gitans, assassinés par milliers dans les camps de concentration, « leurs droits aux dommages de guerre, aux indemnités, comme pour tous ceux qui ont subi les conséquences du racisme hitlérien », et de les aider, étant donné les difficultés auxquelles ils se heurtent, à cause de leur manque d'habitude des formalités administratives, et leur dispersion.

D'autre part, un monument devrait être érigé en France, qui perpétue la mémoire des martyrs gitans et tziganes « et puisqu'il s'agit de notre pays, je rappelle, poursuit l'orateur, que plus de la moitié des Gitans et Tziganes résidant en France sont tout simplement des citoyens français, comme vous et moi, des citoyens français qui paient l'impôt, qui font le service militaire et qui subissent malgré tout des discriminations. »

Léon GRINER:

« La solidarité du MRAP de Belgique »

« Il est vrai que le M.R.A.P. n'existe pas depuis longtemps en Belgique, s'exclame Léon Griner, qui en est l'un des animateurs. C'est donc le moment de rappeler son existence — surtout — à certains de mes amis belges qui se trouvent présents dans la salle. Si diverses circonstances ont fait qu'ils ne l'ont pas encore rejoint, je souhaite qu'après ces assises ils viennent nous aider dans la lutte fraternelle qui doit nous unir. »

Parlant au nom du Comité contre la prescription, qui réunit en Belgique quelque trente-cinq organisations de toutes tendances, Léon Griner rappelle le grand succès qu'ont remporté les manifestations organisées pour réclamer l'imprescriptibilité des crimes de guerre, insiste sur la nécessité de continuer la lutte et assure notre Mouvement de l'active solidarité de son homologue belge dans le combat qui nous est commun.

M. CREMIEU-ALCAN

« Faim et civilisation »

AU nom de l'Association Française de Lutte contre la Faim (ASCOFAM) dont il est le président, M. CREMIEU-ALCAN affirme :

« Une des formes les plus graves du racisme est la situation de deux milliards d'hommes sur trois milliards qui peuplent la terre. En effet, deux races ainsi se trouvent en présence : la minoritaire, qui veut maintenir son emprise sur la majorité, les peuples nantis qui continuent leurs agissements de colonisateurs à l'égard des peuples du Tiers-Monde. »

La Campagne Mondiale contre la Faim n'est pas, souligne M. Crémieu-Alcan « une collecte de surplus et des distributions charitables ».

Les jeunes qui participent aux campagnes contre la faim savent d'ailleurs que seule la prise de conscience de l'opinion publique peut créer une « fraternité équitable ».

« Il est nécessaire, que par tous les moyens, la jeunesse vivante et agissante participe à cette croisade », affirme encore M. Crémieu-Alcan avant de conclure :

« La justice l'exige — mais aussi et surtout la sécurité — car sinon, en face des explosions de colères inévitables des malheureux peuples chez lesquels la démographie galopante aggrave sans cesse la situation effroyable, joueront inexorablement les explosions des militaires désireux de sauvegarder la minorité : et le jour des retombées atomiques, ce sera la grande paix des cimetières qui viendra anéantir tous ceux qui avaient pensé que tous les hommes ne sont pas avant tout une même race. »

Le Professeur Hubert DESCHAMPS



« Racisme et décolonisation »

« Les préjugés ne sont pas éternels, mais ils ont la vie dure, commence M. Hubert DESCHAMPS, professeur à la Sorbonne. Après la grande crise hystérique du nazisme, le racisme n'est pas totalement mort; la violence a laissé des séquelles de violence, et la haine des foyers de haine, toujours virulents, toujours dangereux. C'est la tâche primordiale et l'honneur du M.R.A.P. de veiller à les dénoncer, à les combattre, à les empêcher de faire à nouveau flamber les peuples et l'humanité. »

M. Deschamps va s'attacher à démontrer comment au « racisme plus ou moins inconscient des époques coloniales a succédé un racisme de la décolonisation, fait de sentiments de dépit, de crainte et de colère, exploités par les professionnels de la réaction, de la xénophobie et de l'égoïsme national » et dont il faut dénoncer les slogans.

« Premier slogan : la décolonisation ne serait rien d'autre que la mise en accusation de l'homme blanc », « un phénomène racial anti-blanc ». La lutte contre les peuples de couleur qui aspirent à la liberté serait donc une légitime défense de la civilisation blanche, occidentale et, ajoute-t-on, chrétienne.

« Deuxième slogan : la marée des races de couleur va nous submerger », poursuit M. Deschamps qui exprime le souhait de voir « le racisme, conçu sous l'angle de la domination, faire place à des rapports entre individus » où les différences physiques « n'auront pas une part déterminante ».

M. Deschamps aborde le troisième thème : le gaspillage, la ruine intérieure de la France qu'entraînerait l'aide aux pays sous-développés.

« Rendre responsable des insuffisances intérieures françaises la seule coopération avec les pays d'outre-mer, est une plaisanterie. Elle nous coûte, dit-on, 2 % du revenu national », précise M. Deschamps.

« Aussi bien, tout n'est-il pas dans cette aide, ajoute-t-il, charité ni calcul politique. Les industries et les techniciens français en bénéficient. »

« Quatrième thème de lamentations : l'enrichissement et la contamination. »

L'orateur explique que les travailleurs immigrés, noirs et blancs, en occupant des emplois de qualité inférieure ne représentent pas une concurrence mais que « ce sous-prolétariat permet au contraire la promotion des ouvriers français vers les emplois spécialisés »; qu'il est calomnieux « de rendre les travailleurs algériens responsables de tous les crimes et de toutes les maladies contagieuses. »

« Cinquième thème raciste : l'égoïsme sacré sur le plan culturel; l'Université française manque de maîtres, mais on les prodigue, dit-on, aux pays d'outre-mer. »

« Or les Universités locales ont justement pour but de développer le nombre des enseignants autochtones, qui réduirait par la suite les besoins en maîtres français. Au surplus, il paraît étrange que l'on refuse la diffusion de la culture française au nom du nationalisme français. »

Enfin, un dernier thème, « le plus coriace, le plus simple, le centre même de la pensée raciste, le cœur du système : l'infériorité raciale... Les sous-développés seraient des « sous-capables ». »

Or, rappelle M. Deschamps, de nombreux travaux de psychologues ont démontré que « l'infériorité psychique tenant à une race est une légende... Les retards d'évolution tiennent à des causes géographiques, historiques, sociologiques, et surtout au manque de contact extérieur, à l'isolement. »

Les moyens de communication rapides tendant à affaiblir les diversités, « l'Histoire, conclut M. Deschamps, qu'on le regrette ou non, court vers l'unité du globe. »

Kronenbourg

Le grand nom des bières d'Alsace

LEOPOLD

LA GRANDE BIÈRE DE BRUXELLES

ont été choisies pour vous par

FORMONT

Tél. : 205-89.39

10, rue Pajol, PARIS (18^e)

Un mal multiforme, toujours dangereux...



Jean SCHAPIRA

RAPPORTEUR général de la Commission qui a étudié les « formes et manifestations actuelles du racisme », M^e Jean SCHAPIRA précise tout d'abord que les conclusions qu'il va présenter n'ont pas de « prétention à un tableau mondial », qu'elles se rapportent essentiellement à des problèmes français par la définition même du M.R.A.P.

En France, constate-t-il, on se heurte « à une doctrine quasiment officielle » selon laquelle le racisme n'existe pas, et à « deux attitudes extrêmement graves. La première, c'est le silence : silence parfois voulu, silence résultant parfois de l'ignorance ; et l'autre qui est la négation du racisme par ses victimes. »

M^e Schapira distingue trois points que les travaux de la commission ont souligné.

« D'abord la nécessité de distinguer soigneusement ce que nous appelons le racisme militant — c'est-à-dire le racisme d'un certain nombre de groupes et d'organes de presse — du racisme vulgaire, du racisme endémique et même du racisme inconscient qui, existant dans des couches plus ou moins étendues de la population, constitue par là même, un milieu parfois favorable à l'éclosion d'un racisme conscient, que le militantisme des racistes nazis ou de même acabit arrive à développer.

D'autre part l'extraordinaire capacité d'adaptation du racisme : un même racisme, c'est-à-dire un racisme portant sur les mêmes victimes, noirs, juifs, Arabes, peut subsister à travers les années en changeant de contenu et de justification. L'exemple typique en est le racisme antinoir, d'une façon générale, le racisme contre les peuples de couleur ; les mêmes ségrégations sont préconisées, le cas échéant, les mêmes actions violentes. On ne les justifie plus de la même façon : aujourd'hui, on parle du danger que nous allons courir du fait des races nouvellement indépendantes.

« Enfin la nécessité de n'aborder jamais aucun problème racial ou raciste... d'une manière systématique, permanente et générale : c'est l'analyse des circonstances, des faits et des époques qui permet de s'y retrouver. »

L'orateur commente la résolution qu'il va lire.

Constatant qu'il est indispensable de distinguer les différentes formes du racisme pour mieux les combattre, il demande néanmoins à tous « d'être conscients qu'elles sont liées étroitement et s'interpénètrent : le racisme est un tout. »

« Enfin, conclut M^e Schapira, s'il n'existait pas un monde de préjugés, de routines, de schémas préfabriqués, certaines formes d'éducation... dont les enfants sont les victimes inconscientes, les racismes militants que nous dénonçons ne bénéficieraient pas de ce terrain favorable à leur développement. D'où la nécessité première, indispensable, qui doit être au centre de gravité de toute notre action : expliquer, informer, éduquer. »

DANS le cadre de la Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix des 15 et 16 mai, la première Commission de travail a fait le point des manifestations actuelles du racisme.

Elle est parvenue aux conclusions suivantes :

1^o En ce printemps 1965, le racisme sévit toujours dans de nombreuses régions du monde. Cette constatation, malgré certains démentis officiels, englobe la France. Simplement, comme tout phénomène social, le racisme varie de pays à pays, dans ses racines et dans sa doctrine, dans ses victimes, dans ses pratiques, dans son influence.

Trois variétés particulièrement graves du racisme se manifestent en France.

La première est liée à la survie du nazisme classique, soit dans certains groupes qui se veulent de choc et qui, exploitant l'impulsion de la jeunesse vers l'action, cherchent à recruter parmi les adolescents, soit surtout dans une presse destinée à l'intelligentsia (ex. : Défense de l'Occident) ou au grand public (ex. : Rivarol). Ce nazisme, appelé plus souvent « néo-nazisme », pratique essentiellement l'antisémitisme. Il recevrait un apport appréciable, en hommes et en fonds, si la prescription des crimes hitlériens entraînait en vigueur.

La seconde est liée au processus général de décolonisation. Elle se traduit par la philosophie, courante dans les couches dites « nationales » de la primauté de l'homme blanc. Elle s'efforce, d'une part, de dénigrer les civilisations et les aptitudes des peuples de couleur, d'autre part, de créer une psychose, celle de la nécessaire union sacrée des blancs contre le déferlement des autres races. Ce racisme, qui rappelle étrangement le « péril jaune » de Guillaume II, vise surtout les Noirs et les Algériens. Il va de pair avec le « cartérisme » ou doctrine de la non-coopération.

La troisième variété de racisme se rattache à diverses traditions, plus ou moins légalisées, de ségrégation. Hors de France, la question noire aux Etats-Unis et l'apartheid sud-africain en sont les exemples types. Moins spectaculaire et moins virulente, mais plus ancienne, la situation des Gitans et des Tziganes en France n'en constitue pas moins une modalité indiscutable.

2^o Variant selon le régime politique et social, la latitude, les développements historiques de ces vingt dernières années, ces racismes, que l'analyse doit distinguer pour les besoins de la lutte, sont cependant étroitement liés entre eux.

L'observation établit, en effet :

— que le nazisme antijuif s'accompagne toujours de la haine des races colorées, dites « inférieures » ;

— que les états-majors et les « penseurs » du racisme « défense de l'homme blanc » sont, en leurs personnes et en leurs inspirateurs, fortement empreints de tout ou partie de l'idéologie hitlérienne : l'O.A.S. en fut, naguère, la preuve la plus connue ;

— que, seule, la tactique conduit, à certaines époques, les racistes à épargner provisoirement telle ou telle de leurs cibles : ainsi l'O.A.S. et ses successeurs actuels vis-à-vis des juifs, comme en Angleterre, le Mouvement Colin Jordan vis-à-vis des Noirs, des Jaunes et des Indiens ;

— mais qu'il suffit d'approfondir le contenu des propagandes racistes pour y retrouver, toujours et partout, et même dans l'opportunisme des alliances proposées temporairement à certaines victimes classiques du racisme, les hiérarchies raciales dont le sommet est l'homme dit « aryen ».

La Commission n'éprouve aucune surprise devant ces phénomènes d'adaptation du racisme : en fin de compte, ce n'est pas le destin de tel ou tel groupe qui est en cause, mais celui de l'homme, envisagé à l'échelon planétaire, dans sa dignité et dans ses droits.

3^o La Commission précise que les racismes militants se développeraient moins facilement si deux conditions n'étaient pas fréquemment réunies.

L'une est l'existence de préjugés, de schémas préfabriqués, de routines et même d'un racisme inconscient dans certaines couches de la population, parfois, dans la population tout entière. Il importe de relever que cet état latent affecte quelquefois des milieux que leurs traditions humanistes devraient tenir à l'écart de tels phénomènes.

La deuxième condition, qui, trop souvent, se réalise avec la complicité apeurée ou opportuniste de certaines victimes du racisme, est, malgré l'évidence, la négation pure et simple de celui-ci. En France, le phénomène est notamment frappant en ce qui concerne le racisme antijuif. La Commission souligne que ce silence voulu alimente et encourage le racisme : il faut, si l'on veut combattre efficacement celui-ci, avoir le courage de dire ce qui est.

LA XVI^e
JOURNÉE
NATIONALE

Le professeur V. JANKELEVITCH :

« Deux phénomènes distincts liés par l'histoire »



LE professeur V. JANKELEVITCH, membre de la présidence de l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entr'aide déclare que si la lutte contre l'antisémitisme concerne plus directement l'U.J.R.E., il n'est pas possible d'en détacher le racisme, et on peut confondre la lutte contre ces deux fléaux, étant donné leurs liens historiques scellés dans le sang par le nazisme.

« Cependant, démontre M. Jankelevitch, ces deux soi-disant doctrines sont quand même distinctes ; elles peuvent et doivent être distinctes... (comme le fait le M.R.A.P. dans son titre). L'antisémitisme n'est pas simplement un cas particulier, subsumé dans une catégorie plus générale.

Il s'agit de deux phénomènes histori-

ques liées par l'Histoire, mais distinctes psychologiquement. Tous deux sont abominables, de manière différente : le racisme est un instinct bestial, primitif, c'est l'animalité dans l'homme, le sauvage qui est en chacun de nous et qui peut s'y réveiller. Quant à l'antisémitisme, c'est quelque chose qui a plus de rapport avec la méchanceté, la perversité.

Si l'antisémitisme et le racisme se confondent avec la xénophobie quand il s'agit des juifs d'Orient « que l'on déteste à la fois parce qu'ils sont juifs et parce qu'ils sont étrangers », l'antisémitisme est plus universel, lié à un ressort secret et éternel, et peut se réveiller en tout homme. « Je vois très bien, déclare l'orateur, le moment où les racines du colonialisme et du racisme, en général, auront été complètement extirpées de l'humanité, où il n'y aura plus ni racisme ni colonialisme, et où il y aura encore des antisémites. » (...)

« Il s'agit là de quelque chose de très profond et qui demanderait à être analysé à part. C'est un rapport très compliqué que celui du juif au non juif ; ce n'est pas comme dans le racisme simple le rapport du soi-disant supérieur avec le soi-disant inférieur fondé sur la dissimilitude et sur un complexe de mépris, c'est le rapport du même avec le presque même, le rapport avec le différent à peine différent et dont l'origine n'est pas toujours annoncée par le visage. »

S'il existe des nuances, conclut M. Jankelevitch, que nous distinguons dans notre combat, il arrive néanmoins un moment où, sous des noms différents, dans des organisations différentes, « s'agissant du racisme, de l'antisémitisme, du fascisme, en fait c'est toujours pour une seule et même chose que nous luttons tous. Elle porte le même nom pour tous : c'est la démocratie, c'est la liberté. »

Le Dr KHAYIGUIAN :

« Du massacre des Arméniens à l'extermination des juifs »

APRES avoir dépeint toute l'horreur du génocide perpétré par les Turcs contre les Arméniens, il y a cinquante ans, le 24 avril 1915, le Dr KHAYIGUIAN, au nom du Centre d'Etudes Arméniennes, rappelle que « ce crime ayant pour mobile un racisme et une intolérance religieuse exacerbée », ce crime qui n'a ménagé « ni les femmes, ni les enfants, ni les vieillards », qui a supprimé « un million cinq cent mille innocents sur un total de 4.500.000 habitants », « ce crime... a permis à Hitler d'emporter la conviction de ses généraux qui hésitaient encore à jeter dans les camps de concentration, de torturer et de tuer des millions de juifs, de Polonais, de Russes, de Français ». Hitler déclarait en effet le 22 août 1939 : « Notre force doit résider dans notre rapidité et notre brutalité. J'ai donné l'ordre à des unités spéciales de S.S. de se rendre sur le front polonais et de tuer sans pitié hommes, femmes et enfants. Qui donc parle encore aujourd'hui de l'extermination des Arméniens ? »

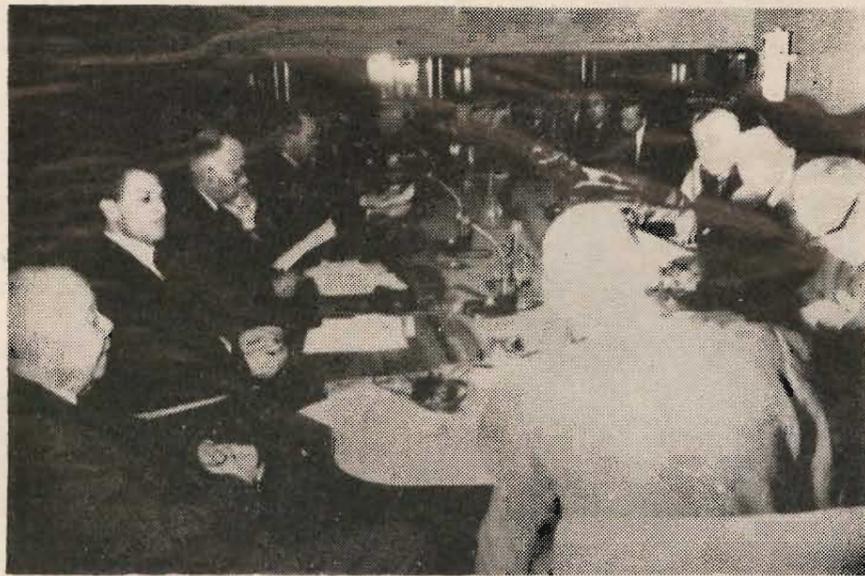
M. Khayiguian demande alors que justice soit rendue au peuple arménien et appelle à la vénération des martyrs.

« Ils ont été ferrés au pied comme les professeurs de Kharpout, déclare-t-il, brûlés atrocement, comme ces femmes et enfants de Smyrne, jetés à la mer et noyés, comme



ces vieillards de Trébizonde, enterrés vivants comme ces habitants d'Ezindjan, éventrés comme ces femmes enceintes de Mouch. Ils n'ont pas eu de sépulture comme ces 70.000 massacrés de Chedadi dont j'ai cherché en vain quelque ossement au fin fond du désert de la Syrie. Violés, crucifiés parfois, torturés souvent, ils sont morts toujours dans d'affreuses souffrances. »

Le Dr Khayiguian propose pour conclure que le M.R.A.P. s'associe à la recherche et à la diffusion des documents concernant le génocide des Arméniens.



La Commission sur les formes et manifestations du racisme

« De tout cœur avec vous »...

LA XVI^e
JOURNÉE
NATIONALE

L'EDUCATION A LA FRATERNITE

M. Roger LOMBREAUD (Clubs UNESCO) :

« Ce qui donne un sens à l'existence, c'est la rencontre avec autrui »

« **T**OUS les êtres humains naissent libres et égaux en dignité de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »

C'est la mise en pratique de cet article, pilier de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, qui est le but des jeunes membres des Clubs Unesco, explique M. Roger LOMBREAUD, représentant la Fédération des Clubs Unesco.

Les 25.000 jeunes gens et jeunes filles groupés dans 300 clubs Unesco « se refusent d'ignorer les situations concrètes » ; « ils se savent concernés par les problèmes de leur temps et de demain. » Et par le dialogue, la rencontre avec autrui concrétisée par des conférences, des voyages d'étude à l'étranger, par l'accueil d'étrangers en France, par des expériences d'alphabétisation et d'action sociale auprès des travailleurs. Ces jeunes « essaient non seulement de comprendre les exigences de la Déclaration, mais de la vivre chaque jour. Car



ce qui donne un sens à l'existence, c'est la rencontre avec autrui ».

Ainsi, chaque année, les Journées d'Etudes des Clubs Unesco sont consacrées à un grand thème de discussion lié aux grands problèmes de notre temps. Celui de cette année était « le racisme et la jeunesse ». « Il est vrai, souligne M. Lhombreaud, que ce sujet figure parmi les préoccupations permanentes des Clubs Unesco, mais nous voulions cette année insister davantage pour mobiliser les consciences et les volontés. »

Mlle Marie-Claude BESSON :

« Face à nous-mêmes et à nos responsabilités »



APRES la présentation des Clubs Unesco qu'a faite M. Lhombreaud, Mlle Marie-Claude BESSON va résumer les travaux des Journées d'Etudes des Clubs Unesco qui se déroulaient cette année à Marvejols, sur le thème « La Jeunesse et le Racisme ».

« Nos conclusions, déclare-t-elle, en ce qui concerne le premier groupe de travail (qui était consacré au racisme dans la vie quotidienne) ont été la nécessité d'un enseignement de l'intégration de l'individu dans son groupe et cela grâce à une connaissance approfondie de l'autre, apportée par une information, une éducation, saines. Nous voudrions ainsi parvenir à cet homme social qui nous paraît être le fondement d'une société juste ».

Un autre groupe de travail a étudié le processus de développement du racisme, à partir de la définition d'Albert Memmi : « Le racisme est la valorisation générali-

sée et définitive de différences réelles ou imaginaires au profit de l'accusateur et au détriment de ses victimes afin de justifier ses privilèges ou son agression ».

« Nous avons, poursuit M.-C. Besson, constaté que le raciste agissait et pensait passionnellement et qu'il fallait remplacer ses réactions par un raisonnement qui apaiserait ses alarmes et qui le libérerait de cette situation d'oppression qu'il ressent ; nous avons essayé de définir une action qui ne soit pas une action antiraciste mais une action araciste, l'action antiraciste contenant elle-même une certaine forme d'oppression qui risquerait, au lieu de combattre le racisme, de le faire ressurgir. »

Quant au troisième groupe de travail, qui étudiait les antidotes du racisme, il s'est rendu compte que « notre société était beaucoup trop inconsciemment raciste et qu'elle répondait trop confortablement, en quelque sorte, aux sollicitations des meneurs racistes convaincus. Notre combat doit donc se mener sur un double front : d'une part, la mise hors d'état de nuire de ces irréductibles racistes en les isolant et en se substituant à eux ; et, d'autre part, l'information du plus grand nombre possible de citoyens » par la presse, la radio, des expositions, des manifestations, des cours d'alphabétisation.

« Marvejols, conclut Mlle Besson, a été pour tous ses participants une prise de conscience beaucoup plus intense du racisme, et les a mis face à ce problème et surtout face à eux-mêmes et à leurs propres responsabilités. »

Au début de la Journée Nationale, le président Pierre PARAF présenta les excuses de M. Léon LYON-CAEN, premier président honoraire de la Cour de Cassation, président d'honneur du M.R.A.P., qui, en raison de sa santé, n'avait pu être présent.

D'autres personnalités ont, en grand nombre, envoyé des messages exprimant, en dépit de leur absence, leur sympathie et leur soutien. En voici la liste :

M. René MAHEU, directeur général de l'U.N.E.S.C.O.
MM. André CHAMSON, Marcel ACHARD, le pasteur Marc BOEGNER, de l'Académie Française.

M. Gaston MONNERVILLE, président du Sénat.
M. René CASSIN, vice-président honoraire du Conseil d'Etat.

MM. Guy MOLLET, ancien président du Conseil ; Edmond MICHELET, Diomède CATROUX, député ; Fernand GRENIER, député ; Georges MARRANE, sénateur ; Juies MOCH, député ; Marius MOUTET, sénateur ; André PHILIP, Michel SOULIE, Jean PIERRE-BLOCH, anciens ministres.

Mme Jacqueline THOME-PATENOTRE, ancien ministre, vice-présidente de l'Assemblée Nationale ; M. Maurice SCHUMANN, ancien ministre, président de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée Nationale ; MM. Vincent ANSQUER, Octave BAJEUX, Pierre BILLOTTE, François BLANCO, Charles de CHAMBRUN, Henri CHAZE, Louis W. CHRISTIAENS, Pierre COMTE-OFFENBACH, Gérard DELIAUNE, Raymond DERANCY, Bernard DUPERIER, Pierre GODEFROY, le Chanoine Félix KIR, René LECOCQ, Marcel LEMAIRE, Jean LOLIVE, Louis LONGUEUE, Jean MOULIN, Maurice NILES, Roger PEZOUT, Etienne PONSEILLE, René RADIUS, F. ROQUES, André ROSSI, O. de SESMAISONS, René TOMASINI, André TOURNE, Alfred WESTPHAL, Raymond ZIMMERMAN, députés ; Mme Mathilde GABRIEL-PÉRI, le général Paul TUBERT, anciens députés.

M. Roger CARCASSONNE, Mme Marie-Hélène CARDOT, MM. Emile CLAPAREDE, Georges COGNIOT, Léon DAVID, Jacques GADOIN, Jean GEOFFROY, Jean NAVROU, Henri PAUMELLE, Guy PETIT, Etienne RESTAT, Georges ROUGERON, Edouard SOLDANI, René TINANT, Jean-Louis VIGIER, Robert VIGNON, sénateurs ; Léo HAMON, ancien sénateur.

L'Amiral MUSELIER, ancien chef des Forces Françaises Navales Libres.
MM. Paul BASTID, Jean LURÇAT, membres de l'Institut.

Les écrivains Jean-Paul SARTRE, Claude AVELINE, Jean DARIDAN, Maurice DRUON, Yves JAMIAQUE, Jacques NANTET, Mme Anne PHILIPPE, M. Emmanuel ROBLES.

Le compositeur Darius MILHAUD ; les artistes Jean MERCURE, Rika ZARAI, Olivier HUSSENOT ; le cinéaste Léonide MOGUY, la pianiste Gisèle KUHN, Mme Fernand LEGER.

L'abbé PIERRE, le R.P. Charles AVRIL, le Père Henry MOULLIN.

M. Jean HIERNAUX, maître de recherches au C.N.R.S., directeur scientifique de la Conférence des biologistes, généticiens et anthropologues, réunie en 1964 à Moscou, sous l'égide de l'U.N.E.S.C.O.

MM. Louis FRANÇOIS, inspecteur général de l'Education Nationale ; Jean ROCHE, recteur de l'Université de Paris ; les professeurs Roger BASTIDE, Charles BETTELHEIM, Marcel COHEN, ETIEMBLE, Marcel PRENANT, Jean SURET-CANALE.

Mme Rachel LEMPEREUR, premier adjoint au maire de Lille ; MM. André BLUMEL, Paul MINOT, conseillers municipaux de Paris ; Mme Hélène EDELIN, maire de Gentilly ; MM. Lucien BAILLEUX, maire de Châtillon-sous-Bagneux ; Robert LEVOL, maire du Plessis-Robinson ; Mme Louise CADORET, maire-adjoint de Gennevilliers.

M^{lle} Laure DACHEVSKY-PERRIN, HOFFET, Pierre STIBBE, Mireille SZATAN-GLAYMANN, avocats à la Cour.

Les docteurs H.P. KLOTZ, médecin des Hôpitaux, et Jean DALSACE ; Mlle Nicole LAFAY, chargée de mission au Ministère de la Population.

MM. Gérard BLITZ, directeur général du Club Méditerranée ; Georges LILLAZ, vice-président directeur général du Bazar de l'Hôtel de Ville.

MM. Benoît FRACHON, secrétaire général de la C.G.T. ; André TOLLET, secrétaire de l'Union Départementale des Syndicats de la Seine (C.G.T.), président du Comité Parisien de la Libération.

MM. Georges LAURE, secrétaire général de la Fédération de l'Education Nationale ; Robert DADER, secrétaire général de la Ligue de l'Enseignement ; Albert RAVE, secrétaire général de la Fédération des Œuvres Laïques de la Seine.

Mme Marie-Madeleine FOURCADE, présidente du Comité d'Action de la Résistance.

M. Bernard LECACHE, président de la Ligue Internationale contre l'Antisémitisme.

M. Jean MARRANE, secrétaire général de la Fédération des Officiers de Réserve Républicains.

MM. R. BERCOVICI, président des Volontaires Juifs 1914-18 ; Jean ZWIRN, secrétaire de l'Association Culturelle Israélite de Saint-Etienne.

Le message de la F.E.N.

M. Georges Lauré, secrétaire général de la Fédération de l'Education Nationale, a adressé au M.R.A.P. une lettre dans laquelle, après s'être excusé de ne pouvoir participer à la Journée Nationale, il ajoute :

« Je tiens à vous dire que les Enseignants de la Fédération de l'Education Nationale sont les témoins reconnaissants de l'action que vous menez pour que triomphent enfin la justice et l'humanité dans les esprits, dans les cœurs... et dans les textes. Un certain nombre seulement sont des vôtres et participent directement à votre lutte ; mais tous savent qu'elle n'est que le prolongement, auprès des adultes, de l'effort d'éducation qu'eux-mêmes ont le devoir de faire d'abord auprès des enfants que leur confie la Nation.

« Je souhaite que de nombreux antiracistes participent à vos travaux et plus encore que soit enfin pleinement entendu l'appel que vous lancerez avec eux. »

M. J. Drouet (C.L.E.P.R.) : « Faire découvrir, ne pas imposer »...



PORTE-PAROLE du Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux (C.L.E.P.R.), M. Drouet fait un bref récapitulatif des activités du C.L.E.P.R. : édition et diffusion du bulletin « Education à la Fraternité », qui cherche à

« apporter aux éducateurs et aux enseignants une documentation, une réflexion de fond sur les problèmes, une sorte d'annuaire, de mise à jour de ce qui concerne, à travers le monde et les organisations, le problème de l'éducation antiraciste » ; enquêtes, conférences, réunions, conférences à la radio. « Ainsi, notre rayonnement, constate M. Drouet, dépasse les limites étroites du groupe que nous formons. »

Puis il essaie de définir le rôle d'éducateur dans la formation d'enfants et d'adolescents ouverts à la compréhension humaine.

« Nous avons, déclare-t-il, à faire un diagnostic. Nous observons que le terrain est sain mais nous savons que les germes de cette maladie dont on a parlé toute la journée, ce virus du racisme est important et qu'il est dangereux pour la santé de ceux dont nous sommes responsables. » D'où la nécessité, en particulier,

d'épurer certains manuels scolaires, notamment ceux d'histoire.

Mais une pédagogie antiraciste oblige à repenser les problèmes de l'éducation en général. Faire un cours sur les atrocités nazies, ou l'apartheid, n'est-ce pas risquer de rebuter les jeunes qui pour se prouver à eux-mêmes leur liberté, sont tentés de s'opposer à ce qu'on leur affirme.

« Je crois, constate M. Drouet, qu'il y a en eux une disponibilité étonnante à la découverte de cette culture humaniste, universelle, débarrassée du racisme, que, peut-être nous freinons en faisant peser sur leurs épaules une éducation étriquée, rétrécie, partisane, bourrée de préjugés. »

Il faut donc que les jeunes se libèrent de leur complexe d'infériorité vis-à-vis des adultes et qu'on les amène à prendre conscience de ces problèmes sans les leur imposer.

Comment agir contre le racisme et l'antisémitisme

LA XVI^e
JOURNÉE
NATIONALE



Charles PALANT

C'EST Charles PALANT, qui est chargé de présenter la résolution élaborée par les quarante participants, représentant plus de vingt organisations, qui composaient la Commission sur les moyens d'action contre le racisme.

« La commission, indique le secrétaire général du M.R.A.P., a permis de souligner quelle somme de bonnes volontés il existe en France pour combattre les préjugés racistes quels qu'ils soient. La commission s'est fait à elle-même la démonstration de la solidarité qu'il y avait tout naturellement entre tous ceux qui luttent contre le racisme quelles qu'en soient les manifestations. La commission, enfin, a établi quelle compétence particulière avait le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix à soutenir l'ensemble de ces initiatives, à les rassembler, à porter, en quelque sorte, l'indignation au niveau de l'action et l'action au niveau d'une organisation qui doit être chaque fois plus grande. »

Puis, avant de passer à la lecture de la résolution, Charles Palant fait part à l'assemblée du message de la L.I.C.A., qui « ajoute, déclare-t-il, à la signification d'union et de fraternité qui sont les marques de nos travaux d'aujourd'hui et qui nous permettent de parler plus librement encore de la loyauté du contrat qui nous unit, nous tous, antiracistes, de quelque origine que nous soyons, pour autant que nous n'ayons d'autre ambition, d'ajouter au fonds commun de la bonne volonté et de la détermination à poursuivre sans faiblesse le combat contre le racisme et l'antisémitisme. »

Les travaux de la commission, ceux de la Journée Nationale dans son ensemble, « nous inspirent, conclut Charles Palant, la certitude que les conditions existent pour faire du M.R.A.P. un grand et puissant mouvement, fort de centaines de comités locaux, fort de dizaines de milliers d'adhérents. »

Les salutations de la L. I. C. A.

Une délégation de la L.I.C.A. a apporté à la Journée Nationale, le message suivant signé du président Bernard Lecache :

« La Ligue Internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme suit, avec un vif intérêt et la plus grande attention, les initiatives prises par votre Organisation. »

C'est la raison pour laquelle nous saluons très cordialement les délégués qui participent à vos travaux.

Nous sommes intimement persuadés que vous ne manquerez pas, après avoir constaté la résurgence du racisme et de l'antisémitisme à travers le monde, de prendre des mesures conformes à la justice pour développer votre action contre tous les racismes, où qu'ils se trouvent, et pour les dénoncer publiquement chaque fois que cela sera conforme à la vérité.

Nos représentants à votre Journée Nationale se feront, près de nous, l'écho fidèle de vos activités.

Bonne chance à tous, et croyez, Monsieur le Président, à l'expression de nos sentiments antiracistes. »

LES travaux de la Journée Nationale contre le racisme et l'antisémitisme confirment la persistance et, sur certains points, la recrudescence de ces fléaux.

Parallèlement, il convient de souligner comme très positive la prise de conscience grandissante de cette réalité dans les milieux les plus divers où de multiples initiatives antiracistes se sont développées.

Ces initiatives rejoignent l'action du M.R.A.P. qui met au service de la cause antiraciste des militants expérimentés, des moyens et des méthodes qui rendent plus aisée et plus efficace l'action entreprise.

La lutte contre le racisme et l'antisémitisme exige une riposte immédiate, vigoureuse et organisée chaque fois qu'ils se manifestent sous la forme de discriminations, de violences, de paroles ou de publications haineuses, de graffiti, etc.

En tous lieux, en toutes occasions, les racistes doivent être démasqués, dénoncés devant l'opinion publique. A l'égard des victimes du racisme, la solidarité de masse doit s'affirmer avec force. Contre ceux qui propagent le racisme, il faut exiger la stricte application des mesures d'ordre public, qui malgré l'insuffisance de la loi, peuvent permettre dès maintenant de tenir le racisme en échec.

Il faut exiger :

a) la poursuite et la condamnation sévère des publications qui font profession de racisme et de celles qui se livrent même occasionnellement à des campagnes de dénigrement, de calomnie et d'excitation raciste ou xénophobe.

b) l'interdiction des organisations racistes et antisémites génératrices de troubles et de violences, ainsi que la punition des coupables qui les dirigent et les animent.

c) l'inscription d'urgence, à l'ordre du jour des travaux parlementaires des propositions de loi formulées depuis 1959 en vue d'une répression plus efficace de la propagande et des discriminations racistes.

A côté du racisme des excitateurs professionnels et de la minorité d'éléments corrompus qui les suivent, on constate la persistance à l'état endémique de préjugés racistes et antisémites qui requièrent un important effort d'éducation.

Il s'agit de former les nouvelles générations dans un esprit d'amitié envers tous les hommes. C'est l'objectif majeur de la plupart des organisations et associations extra-scolaires. Le Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux (C.L.E.P.R.) et son organe « Education à la Fraternité » apportent une aide précieuse à ceux qui se consacrent à cette tâche noble entre toutes.

D'une façon générale, la lutte contre l'intolérance raciale doit s'accomplir par de nombreux moyens susceptibles de toucher un large public : films, expositions, concerts et pièces de théâtre, conférences, débats, livres, brochures, etc. Des

efforts tout particuliers doivent être faits auprès de la presse, de la radio, de la télévision nationales et régionales pour amener ces grands moyens d'information à participer à l'édification antiraciste, par une meilleure connaissance entre les peuples.

Dans la dernière période, un puissant courant d'échanges et de contacts s'est établi qui va dans le sens de la lutte contre les préjugés : rencontres de jeunes étudiants ou travailleurs de divers pays, jumelages de villes, chantiers de travail, échanges familiaux, coopération scolaire, effort d'alphabetisation de travailleurs étrangers vivant en France.

Ces réalisations n'atteindront pleinement les buts recherchés que dans la mesure où elles deviendront le fait de tous les groupements qui représentent ou rassemblent la population : partis politiques, syndicats, comités d'entreprises, Eglises, sociétés d'entraide, organisations culturelles, sportives, ciné-clubs, foyers et mouvements de jeunesse, maisons de la culture, associations de parents d'élèves, municipalités, etc.

L'échange d'expériences, la coordination des efforts, la popularisation des initiatives et des résultats acquis sont particulièrement souhaitables dans le cadre de réunions de travail et d'études, de journées régionales auxquelles militants et amis du M.R.A.P. doivent apporter une active participation.

Le dynamisme du M.R.A.P., l'aptitude de ses militants à favoriser partout l'union la plus large autour de nos objectifs, doit permettre un développement impétueux de l'action antiraciste.

La sympathie grandissante que rencontre le M.R.A.P. dans tous les milieux, témoigne de l'ampleur du courant d'opposition au racisme partout dans notre pays.

Le M.R.A.P. sera d'autant plus à même de répondre aux nécessités de l'action qu'il bénéficiera de concours plus nombreux. Une vaste campagne d'adhésions doit se développer pour le recrutement de militants, de propagandistes, de conférenciers, d'animateurs autour de tâches concrètes.

Une vaste campagne de diffusion et d'abonnements à « Droit et Liberté » doit se développer pour gagner des milliers de lecteurs et de correspondants à notre mensuel antiraciste.

C'est le devoir de chaque citoyen envers les êtres qui souffrent du racisme, envers lui-même, envers la cause démocratique, de contribuer de son mieux aux progrès de la tolérance et de la compréhension, au triomphe de la paix et de l'amitié entre tous les peuples.

Hugues STEINER :

« Le prix de la fraternité »



« COURTE mais efficace », telles sont les conditions de l'intervention de Hugues STEINER, secrétaire national du M.R.A.P. qui, après avoir défini notre Mouvement comme « centrale de recherches, centre pédagogique et organisme de propagande », s'attache à montrer combien le budget du M.R.A.P. est insuffisant par rapport à l'importance de ses tâches.

De plus, poursuit Hugues Steiner « bien que la presse du genre « Fraternité Française » dénonce notre conjonction avec les grands banquiers Rothschild, Lazare et compagnie, et affirme que, loin de rechercher des solutions aux problèmes, nous en vivons, le budget du M.R.A.P. est cent fois moins important que celui des racistes organisés. » L'orateur cite alors les différentes sources d'argent qui alimentent aussi bien « Europe Action » que le parti néo-nazi français.

Face à ces gens qui disposent de moyens tellement importants « pour intoxiquer pour encourager les réactions les plus viles, pour lever des troupes de mercenaires et répandre partout des slogans criminels et des mots d'ordre orduriers », face à cette presse raciste qui tire à 500.000 exemplaires, « le M.R.A.P. », déclare avec force H. Steiner, qui a le souci de l'action concrète, se doit d'intenter des procès, de défendre les victimes du racisme, de monter des expositions, de soutenir un journal, d'organiser sous de multiples formes des appels à l'opinion, de donner corps à toutes les revendications et d'éduquer les générations qui viennent à la fraternité. »

Pour réaliser ce programme, le dévouement ne suffit pas, il faut de l'argent.

« Le but de mon intervention, conclut H. Steiner, qui vient de rendre hommage au dévouement avec lequel notre ancien trésorier Julien Aubart a veillé sur les finances du M.R.A.P., c'était vous faire estimer à sa juste valeur le prix de la fraternité et vous demander instamment de contribuer, et de faire contribuer autour de vous suivant les possibilités de chacun et des organisations que vous représentez, aux ressources du Mouvement. Sinon, vous nous condamnez à l'impuissance alors que notre action est de plus en plus indispensable... Je vous en conjure, s'exclame Hugues Steiner, aidez-nous : la contribution la plus modeste nous sera précieuse. Le M.R.A.P. n'a pas le droit de se rétrécir comme une peau de chagrin pour n'être qu'une association de souvenir à la mémoire des victimes du racisme. Il a le devoir de croître, d'embellir, de se muscler, d'acquiescer encore plus de souffle et de continuer, par la dimension et l'intensité de son action, à être un moteur toujours plus actif dans la libération de l'homme. »

Jean-Paul LE CHANOIS :

« La responsabilité des créateurs »

INTERVENANT au début de l'après-midi, aussitôt après la projection de « La Marche », film qui retrace la grande manifestation antiraciste de Washington en août 1963, le cinéaste Jean-Paul LE CHANOIS souligne « à quel point l'influence du cinéma peut être, et est profonde, utile, nécessaire, quand elle est au service des nobles idées, et aussi combien cette influence peut être dangereuse, néfaste, pernicieuse, insinuante souvent, lorsque ce moyen d'expression merveilleux est au service d'une pensée toute différente.

Sans vouloir faire le procès du cinéma américain, M. Le Chanois explique



que trop souvent celui-ci donne une image faussée, ridicule, humiliante du Noir. Pareillement, dans les films européens, ou français, on retrouve « des caricatures plus ou moins grossières d'étrangers ou d'hommes de confession différente de celle des auteurs... C'est quelquefois très léger, à peine sensible. Par exemple, on donne au personnage antipathique un nom israélite ou un accent particulier... Mais c'est cette répétition même qui finit par provoquer dans la masse des spectateurs, par cette influence décisive de l'image, ce racisme dont on se demande parfois d'où il vient. »

Le cinéma, bien sûr, n'est pas le seul responsable du racisme. Cependant, M. Le Chanois souhaite expressément que les créateurs, les réalisateurs, les dialoguistes tiennent compte de la résolution sur la liberté d'expression, adoptée lors d'un congrès qui groupait il y a quelques années les représentants du cinéma mondial.

On y lisait : « La responsabilité des créateurs implique notamment pour eux de réfléchir de la façon dont, dans l'avenir, ils présenteront dans leurs films des personnages appartenant à d'autres peuples, à d'autres races et de bannir de leur esprit toute caricature grossière et toute ignorance des peuples, des races et des confessions qu'ils auront à représenter. »

« Je pense, conclut J.-P. Le Chanois, que notre Mouvement pourrait reprendre à son compte cette raisonnable définition et essayer, à la faveur des événements littéraires ou cinématographiques, de rappeler aux créateurs leurs responsabilités devant le monde. »

Le président Pierre PARAF : « La jeunesse de France illustre l'actualité et la grandeur de notre cause »

« **N**OTRE journée, commence le président Pierre Paraf, à l'ouverture des travaux, se déroule à la lumière du XX^e anniversaire de la victoire sur le nazisme, qui fut essentiellement une victoire sur le racisme (...) Parce que la lutte que nous menons sous ses multiples aspects est indivisible, qu'elle ne comporte pour nous de séparation ni dans l'espace ni dans le temps, parce que la grande plainte des juifs persécutés, des nègres asservis éveillent la même indignation dans nos cœurs, parce que les coups de feu de Dallas font écho dans l'histoire à ceux du Théâtre Ford de Washington, le M.R.A.P. a tenu à associer dans la même ferveur toutes les résistances, toutes libérations. Ce XX^e anniversaire de la victoire antifasciste, de l'ouverture des portes infernales des camps, nous l'unissons au centième anniversaire de la mort d'Abraham Lincoln, tombé au champ de bataille de la fraternité... »

« Exprimant notre solidarité à tous ceux qui souffrent encore ségrégation et persécution, et qui relèvent courageusement le défi », Pierre Paraf, après avoir dénoncé le néo-nazisme affirme :

« Nous continuerons à mener une lutte acharnée pour que soit écartée la honte d'une prescription qui effacerait des crimes juridiquement et moralement imprescriptibles. Nous réclamerons inlassablement la justice pour les martyrs et le châtiment pour les bourreaux. Nous savons que de grands forfaits de l'histoire n'ont pu se renouveler et s'étendre que parce que les mêmes forfaits, dans le passé, avaient bénéficié de l'impunité. Le million d'Arméniens massacrés dans l'ignorance et l'indifférence des peuples, annonçait, 25 et 30 ans plus tôt, le massacre de six millions de juifs. »

« Notre tâche est rude, souligne le président du M.R.A.P., car le mal auquel nous nous attaquons est aussi vieux que la bête humaine ; il existe encore dans les pays les plus progressifs, et aussi dans notre France des Droits de l'Homme, où une poignée de nostalgiques du nazisme n'a pas abdiqué. »

« Nous assurons, poursuit-il, les travailleurs étrangers en France, étudiants, ouvriers, de notre amitié vigilante (...). Nous saluons nos amis nord-africains, nos amis de l'Afrique Noire, nos amis malgaches, nos amis antillais, nos amis gitans. Contre le racisme de couleur, contre le racisme religieux, contre le racisme xénophobe, contre le racisme social, qui n'est pas aujourd'hui le moins dangereux, nous sommes à leurs côtés, solidaires et fraternels. »

« Notre attention, dit-il encore, se porte avec inquiétude vers le Moyen-Orient, qui devrait être un foyer de réconciliation et de paix, et sur lequel planent des périls de guerre. Nous ne ménagerons aucun effort pour faciliter, autant qu'il dépendra de nous les contacts, la conciliation entre Arabes et Israéliens, dans le respect des droits de tous, dans l'indépendance et la sécurité incontestée du vaillant peuple d'Israël. »



* Suite page 13

Le Chanoine J.-M. AUBERT : « Le racisme est un péché grave »

REPRESENTANT le mouvement Pax Christi, M. le chanoine Jean-Marie AUBERT rappelle que le racisme est un problème essentiel pour les chrétiens et que le Pape Paul VI lui-même, dans son message de Noël, demandait à chaque chrétien d'être un militant antiraciste.



« Car, poursuit-il, l'Eglise refuse de voir dans toutes les particularités ethniques, les différences de couleur, de culture, de développement, un motif quelconque de discrimination entre humains qui pourrait affecter les droits et la dignité de la personne humaine. Pour nous, en effet, tous les hommes sont radicalement égaux non seulement devant Dieu mais entre eux. »

Un autre motif de l'antiracisme chrétien, c'est la signification même du message du Christ : « L'amour que chaque homme doit porter aux autres. Or, l'amour doit commencer d'abord par le respect et la reconnaissance de la dignité de la personne que l'on veut aimer, et si donc cet amour du Christ est universel par définition, la dignité humaine sur laquelle il se fonde, doit être universelle. »

« Malheureusement, enchaîne l'orateur, l'Eglise catholique n'a pas toujours respecté cet idéal. L'Eglise, si elle est sainte dans son fondateur, est cependant composée d'hommes qui ont été sensibles quelquefois à l'évolution ou au degré de culture de la civilisation dans laquelle ils se trouvaient et qui ont pu participer par conséquent, à certaines déviations dans l'appréhension de cette dignité humaine. »

Le chanoine Aubert souligne alors que le dernier Concile a pris conscience de cet état de choses, et que, désormais, toute attitude raciste, pour un chrétien, est « une attitude antiréligieuse, un péché grave ».

« Enfin, déclare-t-il, l'Eglise reconnaît la dignité particulière du peuple juif, peuple élu de Dieu et duquel le salut nous a été apporté. »

Après avoir rappelé que le mouvement de Pax Christi a été créé pour propager, par diverses campagnes d'information chez les chrétiens, l'idéal de paix et l'idéal antiraciste — car « la paix n'est pas simplement l'absence de guerre, c'est surtout l'amour entre les hommes... le rayonnement d'un sentiment plus profond, d'un sentiment de vraie communauté humaine » — M. le chanoine Aubert souhaite que se réalise cet idéal d'amour « en écartant les obstacles que constituent les menées racistes, antisémitiques et xénophobes ».

Le Dr Gilbert NOËL : « Une diplomatie d'homme à homme »



Le Dr Gilbert NOËL, maire de Saint-Maur, représentait la Fédération Mondiale des Villes Jumelées que préside M^{me} Doudou Tiam, ministre des affaires étrangères du Sénégal.

« Notre vocation, déclare-t-il, c'est le jumelage des villes, basé sur quelques principes fondamentaux qui sont les vôtres et en particulier la non-discrimination... Je viens ici vous proposer non pas une panacée universelle mais une forme de traitement. Par le jumelage des villes, par la meilleure connaissance des hommes, par ce principe fondamental que nous appelons « la diplomatie directe », « la diplomatie des villes », la « diplomatie d'homme à homme », je pense que nous pouvons vous apporter une forme pratique de guérison du racisme. »

M. Noël cite, à l'appui de ses dires, l'exemple d'un groupe de quarante jeunes de Saint-Maur qui sont partis au Sénégal aider à la construction d'une maison de jeunes, et termine en assurant le M.R.A.P. de la coopération de la Fédération Mondiale des Villes Jumelées.

Ce 16 mai à l'U.N.E.S.C.O.

La Journée Nationale va se dérouler sous la bénédiction de Picasso dont une immense fresque accroche le regard dans le hall de l'UNESCO. Il représente la chute d'Icare qui fut précipité dans la mer pour avoir voulu approcher de trop près le soleil. N'y voyons pas un mauvais présage. Notre soleil à nous, c'est la paix, la fin du racisme et de la xénophobie.

PAR Nicole de BOISANGER-DUTREIL

des pieds je m'éloigne vers la commission baptisée d'une manière frappante commission du diagnostic, où sont étudiées pour y parler les formes et manifestations du racisme et de l'antisémitisme.

L'atmosphère est passionnée. On cherche à dépester le racisme qui a la vie dure parce qu'il est caméléon. Attaque sous une forme, il change de peau. Oui, les juifs étaient autrefois considérés comme des inférieurs qui n'avaient pas les belles qualités des aryens. Depuis la création de l'Etat d'Israël, on ne leur dénie plus le courage tout court ni celui de cultiver la terre. On dira : « Ils n'ont rien à faire chez nous. Moi, je ne vote pas en Israël » J'écoute cette histoire navrante d'un père de famille qui pendant la guerre vivait avec les siens dans la crainte. On n'avait, de peur d'une imprudence, pas révélé au fils de neuf ans qu'il était juif aux yeux des nazis. L'enfant

* Suite page 14

M. Daniel MAYER : « Unifier nos combats »



DANS sa courte mais vibrante intervention, M. Daniel MAYER, président de la Ligue des Droits de l'Homme, formule deux observations.

Le racisme, affirme-t-il tout d'abord, n'est pas seulement « un phénomène qui consiste à vouloir séparer les hommes suivant leurs origines ethniques » ; mais il y a aussi « un racisme misogyne, un racisme anticommuniste, un racisme antiouvrier... »

« C'est le ghetto des préjugés, c'est aussi le ghetto de la misère, et de même qu'on reconnaît que, dans un pays qui

se targue d'avoir proclamé les Droits de l'Homme depuis 1789, les droits politiques n'existent pas dans la mesure où ils ne sont pas conditionnés et soutenus par les droits économiques et sociaux, de même, il est absolument certain à mes yeux que l'égalité des individus étant acquise en droit, il reste à obtenir cette égalité en fait, c'est-à-dire reconnaître que les hommes peuvent être différents les uns des autres. »

La seconde observation de M. Daniel Mayer illustre son « hostilité profonde à la dispersion des efforts », que la constitution de multiples comités ne peut qu'aggraver.

« Déplorant l'absence d'unité », il souhaite que les hommes de bonne volonté se retrouvent au sein d'« organisations comme le M.R.A.P., ou comme la L.L.C.A., ou comme la Ligue des Droits de l'Homme », et que l'on ne défende pas un individu « en fonction de son opinion, en fonction de sa couleur, en fonction de la sympathie que l'on a pour tel ou tel pays... mais parce qu'il est un individu et que c'est dans chaque être humain que nous nous reconnaissons tous ensemble... De même que la dignité de l'homme est indivisible, conclut M. Daniel Mayer, nos combats divers doivent être unifiés. »



Parmi les participants (de g. à droite), M. Dulicq et Mme Buch-Dudicq (Belgique), M. Kurt Bachmann (R.F.A.), Mme Denise Decourdemanche, qui représentait la F.N.D.I.R.P., Léon Griner (Belgique).



Devant la fresque de Picasso...

demande pourquoi il ne va pas au catéchisme. Son père l'y envoie. Mais après ses cours d'instruction religieuse, le petit était devenu antisémite et il disait : « Les juifs ont tué Jésus ». Ce fut pour lui un choc grave quand il apprit la vérité à la Libération. Un économiste sénégalais s'est entendu à un séminaire déconseiller pour ses compatriotes de tenter Polytechnique, Centrale ou la chimie nucléaire. « Vous ne serez ensuite chez vous que des marginaux. »

Le couloir, encore une flèche et me voici dans une autre salle où un disette ferme. Ici on étudie comment lutter contre le racisme. Un jeune représentant de l'Association des Etudiants Musulmans d'Afrique du Nord fait allusion au projet Debré pour éliminer les bidonvilles et raconte qu'une famille de ses amis fut mise à la porte du sien sans aucune possibilité de logement. Il évoque le drame d'un quadruple assassinat commis à Saint-Quentin. Sans preuve — la contre-expertise montra que la police avait « truqué » une preuve contre lui — un préparateur en pharmacie dont ses patrons ne fournissent que des éloges est en prison. « Il existe toujours un coupable au teint basané sur les lieux du crime. La population accusera le broct. Il faut que notre texte souligne le racisme anti-nord-africain. »

L'œil brillant, repoussant en arrière ses cheveux qui l'agacent, Madame Madeleine Rousseau déclare : « On m'appelle la dameuse de vérité. Pas d'assistés, pas d'africains, pas de femmes. Voilà le mot d'ordre des racistes. » Elle n'a pas tort : il existe aussi, hélas, un racisme anti-féminin.

Et puis j'entends : « Il faudrait préciser leur rôle de détenté. Mais la science des avocats m'éblouit. Je me fais petite dans mon ignorance : trente ans me séparent de mon droit et sur la pointe

A la Commission sur la situation au Moyen-Orient, on s'entasse et les cheveux se dressent sur la tête, tant la chaleur de la discussion est intense. J'ai peur que le feu de son regard ne fasse fondre les lunettes de mon ami Alfred Grant, quand il propose ses amendements au projet de résolution. Résolution plusieurs fois modifiée dont les rédacteurs sortent par une porte qui s'ouvre sur un jardin pour revenir avec de nouveaux textes en main. Les Belges montrent une vigueur vitale. Ce qui rend cette commission si vivante, si actuelle, c'est la franchise des positions. « Israël est un Etat, dit l'un. Il faut que de part et d'autre on admette qu'Israël existe. » — « La Loi du Retour est raciste, dit un autre. Un Arabe doit se faire naturaliser Israélien alors que la naturalisation n'est pas nécessaire pour un juif de New York » Et puis les voix s'accrochent, joyeuses. M^{me} Manville, qui même avec sérénité le débat, souriant de l'ardeur des voix jeunes et vibrantes, a en main un texte qui satisfait tout le monde. Et j'ai l'impression d'assister au plus grand succès de ces assises nationales. Le M.R.A.P. aura amorcé le colloque judéo-arabe.

M. Robert BALLANGER : « L'indispensable législation antiraciste »



APRES avoir salué, au nom du Parti Communiste Français, les participants de la Journée Nationale et félicité le M.R.A.P. pour l'action qu'il mène, M. Robert BALLANGER, député, explique que malgré tous les efforts de son groupe, les propositions de lois antiracistes élaborées par le M.R.A.P. ne sont pas venues encore en discussion au Parlement, en dépit des cas fréquents « de discrimination raciale, de haine, de bêtise raciste » dont sont responsables les éléments fascistes.

« Cela est d'autant plus indispensable que, sous des formes diverses, le racisme, cette maladie immonde contre laquelle il faut lutter sans trêve, se manifeste dans notre pays sous plusieurs aspects. Prenons par exemple la situation dans laquelle se

trouvent les travailleurs immigrés et leurs familles : Algériens, Italiens, Portugais, Espagnols, Marocains, Mauritaniens, nigériens d'Afrique Noire ; dans notre région parisienne, en particulier, on constate la prolifération de ce qu'on est convenu d'appeler des « bidonvilles », rassemblements inhumains de centaines de familles dans d'invasibles taudis, où il est indigne de laisser vivre des hommes, des femmes et des enfants. Cette situation présente de graves dangers, matériels et moraux. »

« Il faut absolument que l'Etat qui favorise cet appât de main-d'œuvre en organisant aussi l'accueil, il n'est pas possible que notre pays laisse plus longtemps se développer un état de fait aussi déshonorant. Cette situation, si nous n'y prenons garde, peut alimenter un courant xénophobe dangereux que les racistes, venus ou camouflés, exploiteraient cyniquement. »

M. Ballanger aborde ensuite le problème des libertés culturelles et syndicales des travailleurs immigrés, dont les publications, ou celles éditées à leur intention, sont interdites au profit des seuls journaux autorisés en Espagne et au Portugal. Puis il stigmatise l'attitude des pouvoirs publics à l'égard des Gitans.

Abordant enfin le problème de la prescription des crimes contre l'humanité, il souhaite que se développe l'action pour leur totale imprescriptibilité. L'abandon des poursuites contre les criminels nazis, prévue pour 1970 en R.F.A., constituerait, déclare-t-il, « un acte offensant pour la conscience humaine ». »

M. Maurice DEIXONNE : « La grande loi de fraternité »

APRES avoir apporté les salutations de la Fédération Léo-Lagrange, qu'il préside, M. Maurice DEIXONNE, ancien député, évoque des souvenirs personnels : Comment, mis à pied, dès le premier jour, par le régime de Vichy, il a consacré ses loisirs forcés « à méditer ce défi lancé à la démocratie et



à la fraternité humaine par le nazisme momentanément triomphant... »

« Puisque les bourreaux, indique-t-il, tenaient le haut du parc et qu'ils avaient le front d'invoquer en faveur de leurs crimes une des plus hautes autorités de notre temps, celle de la Science, j'ai pensé qu'il fallait les suivre sur ce terrain afin de retourner contre eux l'arme dont ils faisaient étalage aux yeux des ignorants. »

« La seule réalité scientifique constatée dans la nature, constate l'orateur, est celle de l'espèce et de ses variétés. Chez l'homme, les variétés se définissent en termes de civilisation au moins autant que selon les apparences physiques. C'est pourquoi il y a souvent intérêt à parler de groupes ethniques ou encore d'ethnies. En tout état de cause, le terme de race devrait disparaître des manuels scolaires et du langage de tout homme informé, en tant qu'applicable aux réalités humaines. »

Aucun groupe humain ne peut se prévaloir d'une formule sanguine originale, ni d'ancêtre autre caractéristique psychologique ou physique. « Enfin, insiste M. Deixonne, le jugement que l'on peut être amené à former sur un groupe ne peut, en aucun cas, s'appliquer tel quel à un individu du groupe et impliquer une conduite discriminatoire à son égard. »

« La seule réalité vraiment solide, conclut-il, est celle de l'espèce humaine. Tel est le fondement scientifique de la grande loi de fraternité selon laquelle nous devons aimer notre prochain comme nous-même. »

M. Edouard DEPREUX : « Le comble du triomphe »...



« Je pense que la lutte contre le racisme est surtout une tâche d'éducation permanente », commence M. Edouard DEPREUX, ancien ministre, secrétaire général du P.S.U., qui a assisté au déroulement complet des travaux de la Journée Nationale.

« Car, sans avoir l'optimisme de Jean-Jacques Rousseau, on voit que les enfants sont foncièrement bons ; ils ne se demandent pas quelle est la couleur de la peau de leurs petits camarades, ils ne leur demandent pas qui sont leurs parents ni la classe sociale à laquelle ils appartiennent et ils n'y a spontanément, si on laisse les forces vives se développer et s'opposer, ni discrimination ni racisme. »

Une mauvaise éducation peut engendrer le racisme dans tous les milieux. M. Depreux cite « l'effroyable racisme petit blanc qui a exercé tant de devastations en Afrique du Nord, en Indochine et ailleurs... »

« Montant que le racisme persiste sous les formes les plus diverses, il évoque la situation en Rhodésie où, sous le couvert de l'indépendance, une minorité de blancs entend poursuivre l'effroyable exploitation de la population noire... Il rappelle également le massacre des Arméniens, il y a 50 ans, qui souleva la protestation active des mêmes hommes qui s'étaient dressés pour défendre le capitaine Dreyfus. »

« C'est la libération de tous les hommes, poursuit-il, que nous voulons entreprendre contre les mensonges du racisme, contre les mensonges de l'antisémitisme, contre la guerre, contre toutes les guerres quelconques soit le prétexte car elles sont toujours destructrices de l'esprit critique, de l'esprit de liberté. Elles favorisent l'épouvantable du racisme. »

Et M. Depreux termine sur des vœux un peu inattendus mais auxquels nous ne pouvons que nous associer :

« Il est de bon ton de conclure en souhaitant longue prospérité à l'association au sein de laquelle on parle. Moi je souhaite que la grande loi de fraternité, de la grande loi de fraternité selon laquelle nous devons aimer notre prochain comme nous-même, »

Pas de prescription des crimes nazis !

LA XVI^È
JOURNÉE
NATIONALE



Le conseiller ROLLAND

Le Conseiller Maurice ROLLAND, président de l'Association des Magistrats Résistants, présente la motion concernant la prescription des crimes contre l'humanité, élaborée par la Commission « Droit et Justice ».

Après avoir évoqué les travaux de la Commission, le conseiller Rolland déclare :

« La notion de crime contre l'humanité ne doit être, à aucun titre, confondue, comme on le fait trop souvent, avec la notion de crime de guerre; le crime contre l'humanité c'est celui qui est commis, même en dehors de l'état de guerre et qui consiste dans l'assassinat, le massacre, la déportation, l'esclavage, la persécution pour des motifs raciaux, religieux ou politiques de toute une partie de la population. »

La prescription de vingt ans habituellement appliquée en matière de crimes de droit commun ne saurait s'exercer ici, car, poursuit l'orateur, « comme les juristes réunis à Varsovie les 6 et 7 juin 1964 l'ont rappelé, il s'agit là de crimes d'une espèce particulière par leur gravité, parce qu'ils touchent l'humanité tout entière; ils n'appartiennent pas à un Etat, ils appartiennent à l'humanité, ils appartiennent au droit international et ne sauraient subir les règles d'un droit national. Lorsque les tribunaux allemands jugent les criminels nazis, c'est

LES participants à la Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, réunis au Palais de l'U.N.E.S.C.O. à Paris, les 15 et 16 mai 1965, se félicitent de l'ampleur des protestations internationales qui ont empêché la mise en application au lendemain du XX^e anniversaire de la capitulation du III^e Reich allemand, de la prescription au profit des criminels nazis.

Ils considèrent cependant que la décision du Parlement de l'Allemagne Fédérale d'appliquer la prescription de droit commun à compter du 1^{er} janvier 1970 pour les crimes effroyables perpétrés sous le III^e Reich hitlérien, assurerait l'impunité des auteurs, co-auteurs et complices des crimes contre l'humanité non encore poursuivis.

Ils réaffirment solennellement que ces crimes ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, bénéficier d'une quelconque prescription qui serait contraire au Droit International et à la morale; alors que leur imprescriptibilité « empêcherait d'autres individus ou Etats de commettre des crimes semblables, protégerait les Droits de l'Homme et les libertés fondamentales, encouragerait la confiance entre les peuples et favoriserait la paix et la sécurité internationale » (Commission des Droits de l'Homme de l'O.N.U.).

sous les yeux de l'humanité entière, qui apprécie leurs faiblesses ou leur justice. »

Le conseiller Rolland rappelle ensuite que si, à l'exemple du gouvernement français, un grand nombre de pays ont voté l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité, le Parlement allemand a simplement voté un texte qui retarde de cinq ans le point de départ de la prescription. « Aussi, déclare-t-il, avon-nous, de tous côtés, insisté pour qu'à défaut du gouvernement allemand, intervenie tout au moins une Convention internationale », projet voté déjà par le Conseil de l'Europe le 28 janvier 1965, et par la Commission Européenne des Droits de l'Homme. Ainsi tous les gouvernements seront obligés, par la loi internationale, d'appliquer cette imprescriptibilité.

« Notre appel adjure tous les pays à tout mettre en œuvre pour faire voter cette convention internationale, car, conclut le conseiller Rolland, nous n'avons pas, hélas, à préjuger de l'avenir, mais il importe, pour la sécurité de tous, pour l'avenir de l'humanité, que, plus tard, ceux qui seraient tentés de commettre de pareils crimes se rappellent qu'ils seront toujours exposés à la justice. »

Ils félicitent tous les parlementaires français qui dans un élan unanime ont voté les 16 et 17 décembre 1964, la Loi constatant l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité.

Ils souhaitent que le gouvernement français, appuie le projet d'une Convention Internationale qui réaffirmerait que « les crimes tels que sont définis par la résolution des Nations Unies du 13 février 1946 prenant acte de la définition des crimes contre l'humanité telle qu'elle figure dans la Charte du Tribunal International du 8 août 1945 sont imprescriptibles par leur nature ».

Ils appellent les antiracistes, les démocrates à tout mettre en œuvre, dans l'union, pour la réalisation de cet objectif qui répond aux aspirations universelles de justice et d'équité.

Mais dès à présent, ils les appellent à l'action immédiate dans leur propre pays pour que, avant que la prescription s'établisse où que ce soit, chaque Etat adopte sans délai à l'instance législative nationale la plus haute, un texte identique à la loi française du 17 décembre 1964.

M. Kurt BACHMANN (V.V.N.) :

« Nous devons lutter ensemble »...

M. Kurt BACHMANN, ancien déporté à Buchenwald, membre du Comité directeur de l'Association des Victimes du Nazisme (V.V.N.) de la République Fédérale Allemande, salue la Journée Nationale et dit avec quel intérêt son organisation a suivi la lutte menée en France contre la prescription.

Mais si, en Allemagne, beaucoup de gens ont compris la nécessité de dénoncer les meurtriers nazis toujours en place et leurs crimes, un fait très grave est intervenu.

« Après le vote du Bundestag qui a fixé un nouveau délai pour la prescription, il y a eu un second débat qui doit aboutir à la promulgation d'une loi extrêmement dangereuse.

« Voici quel en serait le contenu : « Si l'accusé a commis l'acte criminel en tant

que subordonné, n'agissant pas sur son initiative personnelle mais sur ordre de ses chefs sans avoir pris conscience de la nature et de la portée de son acte, et si sa responsabilité se trouve atténuée du fait de son pouvoir de décision limité, dans ce cas, le Parquet général près la Cour Suprême ordonnera l'abandon des poursuites. »

Cela signifie que 11.000 criminels nazis, déjà démasqués mais non jugés, échappent au châtiement puisqu'ils ont agi en service commandé. Dès lors, il n'y a plus qu'un seul coupable, Hitler — et il est mort.

« Il y a là, répète M. Bachmann, un grand danger pour les forces démocratiques de mon pays et pour tous les voisins de l'Allemagne. Nous devons, tous ensemble, poursuivre la lutte contre la prescription. »

Pour une véritable législation antiraciste



Yves JOUFFA

La commission « Droit et Justice » a travaillé le samedi sur deux questions : la prescription des crimes contre l'humanité; l'adoption en France d'une véritable législation antiraciste.

C'est M^e Yves JOUFFA, président de l'Amicale des anciens internés de Drancy, qui est chargé de présenter le rapport sur ce dernier point.

Il rappelle tout d'abord que les deux propositions de loi élaborées par le M.R.A.P. et tendant à rendre plus efficace la législation actuelle dans la répression des menées racistes, sont déposées depuis fort longtemps à l'Assemblée Nationale, sans pour autant venir en discussion.

Or, on constate une recrudescence des manifestations racistes et antisémites. Si le ministre de l'Intérieur ne conteste pas l'existence de groupuscules fascistes ou nationalistes, le ministre de la Justice, lui, nie l'existence du racisme.

« Et pourtant, s'exclame M^e Jouffa, il y a actuellement plus 500.000 journaux qui sont vendus en France chaque semaine et qui propagent la haine raciale, essentiellement pernicieuse pour la jeunesse; on dit que la réédition des œuvres pseudo-scientifiques de Gobineau, notamment dans les livres de poche, vient d'avoir un très gros succès. »

Quel est l'arsenal juridique existant en France? M^e Jouffa cite alors le décret-loi Marchandeau du 21 avril 1939 qui modifie les articles 30, 31 et 32 du Code de la Presse, par le texte suivants : « La diffamation commise envers un groupe de personnes qui appartiennent par leur origine à une race ou à une religion déterminée sera punie d'un emprisonnement d'un mois à un an ou d'une amende de 30.000

LES participants à la Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, réunis au Palais de l'UNESCO à Paris les 15 et 16 mai 1965, constatent avec inquiétude la recrudescence des manifestations du racisme, de l'antisémitisme et de la xénophobie en France, ainsi que la multiplication des écrits et périodiques prônant ouvertement la haine raciale.

Ils regrettent d'autre part la carence des Parquets, ainsi qu'une tendance des pouvoirs publics à minimiser les faits, ce qui permet la propagation de thèses xénophobes, racistes et pseudo-scientifiques dans des milieux toujours plus larges de la population française.

Ils attirent l'attention de l'opinion publique sur les grands dangers que fait courir plus particulièrement à la jeunesse cette propagande pernicieuse fortifiée par son impunité, alors même que les éducateurs déplorent les lacunes de l'enseignement antiraciste dans notre pays.

Ils dénoncent l'insuffisance des lois actuellement en vigueur, qui, selon une jurisprudence trop restrictive,

à 30 millions de francs anciens lorsqu'elle aura pour but d'exciter à la haine entre les citoyens ou habitants. »

Quand il s'agit de diffamation envers des particuliers, l'article 48 du Code de la Presse précise que la poursuite n'aura lieu que sur plainte de la personne diffamée; elle pourra toutefois être exercée par le ministère public, s'il est reconnu que la diffamation ou l'injure avait pour but d'exciter à la haine contre un groupe de personnes.

« Or, poursuit l'orateur, vous savez tous combien les textes des racistes et des antisémites sont subtils. On n'excitera pas directement à la haine; mais, par exemple, on étalera en grosses lettres tous les crimes commis par des Arabes (ou qui leur sont attribués). Ou bien on affirmera qu'ils polluent nos piscines. De même, on attirera l'attention sur le fait que les juifs sont nombreux dans le commerce et on insinuera qu'ils ne sont pas tout à fait honnêtes. Conclusions : comme le but n'apparaît pas explicitement comme étant d'exciter à la haine, la poursuite, par le Parquet, devient très difficile. »

De plus, en matière de diffamation, il existe une très courte prescription de trois mois qui anéantit les poursuites avant même qu'elles soient entamées.

Dans ces conditions, les Parquets sont forts peu enclins à engager des poursuites. Le M.R.A.P., ne peut-il pas, pour remédier à leurs défaillances se constituer lui-même partie civile et porter plainte?

Dans un certain nombre de cas précis et

n'autorisent pas les Organisations antiracistes à se constituer partie civile et à attirer directement devant les Tribunaux répressifs les incitateurs à la haine raciale.

Ils demandent que le Parlement français soit à même de délibérer le plus rapidement possible sur les propositions de loi élaborées par le M.R.A.P. pour une véritable législation antiraciste en France conforme à la « Déclaration des Nations-Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale » adoptée par l'Assemblée Générale de l'O.N.U. le 20 novembre 1963.

Ils soulignent que ces propositions de loi ont été officiellement déposées sur le bureau de l'Assemblée Nationale par plusieurs groupes parlementaires sous les numéros 320, 321, 322, 323 et 332.

Ils appellent l'opinion publique à soutenir et appuyer la grande campagne lancée par le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix pour l'adoption d'une véritable législation antiraciste en France.

notamment à l'égard de « l'abominable Poujade », répond M^e Jouffa, la constitution de partie civile du M.R.A.P. a été — en appel — estimée irrecevable. En effet, « en vertu d'une jurisprudence séculaire de la Cour de Cassation, on considère que la partie lésée doit justifier d'un préjudice DIRECT ET PERSONNEL pour pouvoir exercer l'action civile devant la juridiction pénale ».

Quelle est alors la solution? M. le Conseiller Mazard, dans une lettre adressée à la Commission, propose que, par une modification législative de l'article 289 du Code Pénal, on permette d'assurer le contrôle de l'action publique à certains groupements à vocation antiraciste.

Cependant, les organisations qui peuvent exercer les recours reconnus à la partie civile, doivent bénéficier, d'après l'article 289, de la reconnaissance d'utilité publique (laquelle est donnée par le Pouvoir après consultation du Conseil d'Etat), et être agréées par arrêté du Garde des Sceaux et du ministre de l'Intérieur (d'où le risque en régime autoritaire que l'agrément soit laissé à la discrétion de l'un et de l'autre).

« La commission a donc pensé, explique

M^e Jouffa, qu'il était préférable de proposer l'adoption d'un texte beaucoup plus général qui est le suivant : « Toute association régulièrement constituée se proposant, par ses statuts, de combattre la haine entre les citoyens ou habitants, à raison de leur appartenance à une race ou à une religion déterminée, est habilitée à exercer les droits réservés à la partie civile relativement aux faits de nature à nuire aux intérêts qu'elle s'est donnée pour mission de défendre. » Si ce texte était adopté, le M.R.A.P., sans avoir à solliciter un agrément — qui ne lui serait certainement pas refusé — pourrait exercer de plein droit l'action civile. »

« Enfin, étant donné qu'il existe dans notre pays une nouvelle immigration économique extrêmement importante, qui est soumise à des discriminations inadmissibles, il convenait d'étendre cette législation antiraciste à tous ceux qui ont appartenu ou appartiennent encore à une nationalité différente de la nôtre. C'est en ce sens que nous proposons que le M.R.A.P. rédige des amendements aux propositions de lois dont le Parlement est actuellement saisi », conclut M^e Jouffa avant de lire la résolution élaborée en commission.

AMIS LECTEURS, faites connaître autour de vous ce numéro spécial de « Droit et Liberté ». Vous contribuerez ainsi utilement à la diffusion des idées qui nous sont chères, et au renforcement de l'action du M.R.A.P. Nous nous tenons à votre disposition pour vous en adresser gratuitement d'autres exemplaires.

Amitié sans frontières...

Les personnalités étrangères suivantes ont adressé des messages à la Journée Nationale :

M. **Ralph J. BUNCHE**, secrétaire général adjoint des Nations Unies.

M. **Otto H. FRANK**, le père d'Anne Frank.

REPUBLIQUE FEDERALE ALLEMANDE

Les professeurs **Max BORN** et **B. RENSCH**.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE ALLEMANDE

Maximilian SCHERR, écrivain.

Le professeur **Walter FRIEDRICH**, président du Comité National de la Paix.

Le Comité des Combattants Antifascistes.

L'Association pour la Défense des Droits de l'Homme.

BULGARIE

Le Comité National de la Paix.

L'Organisation Sociale et Culturelle des Juifs

DAHOMY

L'Union de la Jeunesse du Dahomey.

ETATS-UNIS

M. **James FARMER**, président du C.O.R.E.

Miss **Elizabeth SUTHERLAND**, présidente du Student Nonviolent Coordinating Committee.

M. **Alfred HASSLER**, secrétaire du Fellowship of Reconciliation.

GRANDE-BRETAGNE

Le docteur **BURTON**, de l'University College

Le révérend **CANON COLLINS**, président de Christian Action.

Le Mouvement Anti-apartheid.

ITALIE

Le Dr **Sergio PIPERNO**, président de l'Union des Communautés Israélites Italiennes.

REPUBLIQUE MALGACHE

M. **Henri RAKOTIBE** et Mme **Gisèle RABESAHALA**, président et secrétaire générale du Comité de Solidarité

MEXIQUE

Le Dr **Santiago GENOVES**, de la Faculté des Sciences de Mexico.

NORVEGE

M. **Aif SOMMERFELT**, pro-recteur honoraire de l'Université d'Oslo.

POLOGNE

La présidence de la Société Culturelle et Sociale des Juifs de Pologne.

La présidence du Comité Polonais de la Paix.

ROUMANIE

Le Dr **M. ROSEN**, grand rabbin et président de la Fédération des Communautés Juives, député.

SENEGAL

M. **N. RIGONAU**, président de l'Union Internationale des Métais.

SUISSE

Le Dr **René TIMMERMANS**, secrétaire général de la Fraternité Mondiale.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Le Conseil des Communautés Juives.

La Fédération des Combattants Antifascistes.

M. **Jan MUKAROVSKI**, président du Comité Tchécoslovaque de la Paix.

Le professeur **A. VALSIK**, de l'Université de Bratislava.

U.R.S.S.

M. **Ilya EHRENBURG**, président de l'Association U.R.S.S.-France.

M. **V. YAKIMOV**, directeur de l'Institut d'Anthropologie Le Comité Soviétique de Défense de la Paix.

VENEZUELA

Le Dr **Adelaïda G. de DIAZ UNGRIA**, professeur à l'Université Centrale du Venezuela.

M. R. MAHEU : « On continue d'assassiner chaque jour, quelque part, Abraham Lincoln »

Directeur général de l'UNESCO

Voici le message de M. René Maheu, directeur général de l'U.N.E.S.C.O. :

AUCUNE cause ne s'apparente davantage à l'éthique et aux préoccupations de l'U.N.E.S.C.O. que celle à laquelle est consacrée cette 16^e Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la Paix. Tout en regrettant de ne pouvoir y participer, je m'y associe, par l'esprit et par le cœur, comme à toute initiative procédant de la même générosité et concourant aux mêmes buts.

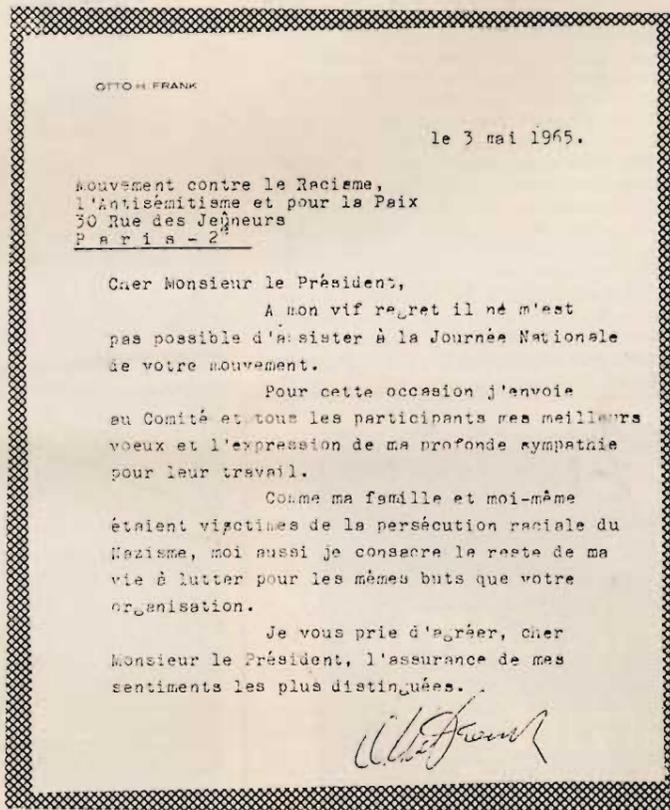
Votre rassemblement est placé, cette année, sous le double signe du centième anniversaire de l'assassinat d'un grand homme d'Etat antiesclavagiste, Abraham Lincoln, et du vingtième anniversaire de la victoire sur le nazisme totalitaire et exterminateur. L'U.N.E.S.C.O. elle-même a près de vingt ans. Si elle est née en 1946, elle est née de 1945, je veux dire de la prise de conscience qui suivit l'abîme de souffrance et d'injustice où faillit sombrer la civilisation dont un mouvement comme le vôtre tend à faire respecter les grands principes.

Il suffit, pour se convaincre d'une telle convergence, de relire le préambule de l'Acte constitutif de l'U.N.E.S.C.O., où sont rappelées les causes profondes de la deuxième guerre mondiale : à savoir « le reniement de l'idéal démocratique, de dignité, d'égalité et de respect de la personne humaine et la volonté de lui substituer, en exploitant l'ignorance et le préjugé, le dogme de l'inégalité des races et des hommes ».

Aujourd'hui, le racisme et l'antisémitisme ne constituent plus de dogmes politiques avoués, cependant que, sur le plan scientifique, l'anthropologue et le généticien rejoignent désormais le philosophe et le moraliste pour les récuser. C'est à cette réfutation scientifique que, par la voie d'études et de confrontations de spécialistes, les Nations-Unies et l'U.N.E.S.C.O. se sont surtout attachées jusqu'ici, comme à un préliminaire indispensable. Cependant, on ne saurait se dissimuler qu'en dépit des efforts déployés — les vôtres, les nôtres, d'autres encore — ces inanités intellectuelles subsistent sous forme d'attitude passionnelle, psychosociologique et leurs inspirateurs continuent d'exploiter chaque jour, dans certaines parties du monde, dans certaines couches de la société, les tensions et les antagonismes ethniques, l'intolérance et toutes les variantes de la discrimination raciale.

Ces anachronismes sont donc encore terriblement actuels. Ils constituent un obstacle barbare à l'instauration d'une meilleure compréhension entre les hommes et entre les peuples. Moins que jamais l'effort d'édification de la Paix ne doit se relâcher. On continue d'assassiner chaque jour quelque part Abraham Lincoln.

La lettre du père d'Anne Frank



Le nouveau Conseil national du M.R.A.P.

A la fin de la Journée Nationale, M^r Armand Dymenstajn a soumis au vote de l'assemblée la liste des 176 candidats au Conseil National du M.R.A.P. pour l'année à venir.

Ce nouveau Conseil National a tenu sa première réunion, sous la présidence de Pierre Paraf, le mercredi 9 juin, à Paris, à la Maison des Journalistes.

Ouvrant la séance par un rapport approfondi sur la Journée Nationale, Armand Dymenstajn en a souligné l'ampleur et le retentissement, ainsi que l'efficacité de la nouvelle formule fondée sur les travaux des commissions. Quelques faiblesses dans l'organisation, résultant de l'importance même de ce rassemblement ont été signalées et des mesures précisées pour y remédier à l'avenir.

C'est avec un esprit constructif que les membres du Conseil National ont ensuite entrepris l'étude des différents points portés à l'ordre du jour.

Ils ont souligné le caractère inquiétant des menées racistes, antisémites et xénophobes qui se poursuivent à travers la France sous le couvert de la campagne « présidentielle » de Tixier-Vignancour. Les membres du Conseil National ont été unanimes pour recommander la plus grande vigilance à tous les démocrates à ce sujet. Dans de telles circonstances, il convient, plus que jamais de développer nos efforts pour l'adoption des propositions de lois antiracistes déposées au Parlement sur l'initiative du M.R.A.P.

Les autres points de l'ordre du jour concernaient, en particulier, l'utilisation de l'exposition Lincoln dans le cadre de l'action antiraciste, l'organisation des journées régionales afin de renforcer ou de permettre l'implantation du M.R.A.P. en province ; la nécessité de favoriser l'ouverture d'un dialogue concernant le Moyen-Orient, sur la base de la résolution adoptée lors de la Journée Nationale et de continuer la lutte, aux côtés d'autres organisations, contre la politique d'apartheid en Afrique du Sud.

Examinant, enfin, le problème des organismes dirigeants du M.R.A.P., il est apparu que le renforcement de ces organismes est plus que jamais nécessaire, car notre Mouvement conquiert, chaque jour, une plus grande audience.

Au cours des débats sont intervenus : Mmes Marie-Magdeleine Carbet, Marie-Louise Kahn, Davisse, Jacqueline Marchand, Gracia Ascoli, MM. Jean Schapira, Albert Lévy, Hugues Steiner, Alfred Grant, Paul Guyard, Roland Hattab, Emmanuel N'Gassa, Weill, Marcel Manville.

LE NOUVEAU BUREAU NATIONAL

A la fin de la réunion, Claude Rutili, au nom du secrétariat sortant, a présenté la liste des candidats proposés au Bureau National, constitué de telle sorte que chacune des commissions du M.R.A.P. y soit représentée.

Ont été élus :

Pierre PARAF, président ; **Charles PALANT**, secrétaire général ; **Julien AUBART**, **Renée BABOULENE**, **Adolphe BERNO**, **Bridgitte BLOND**, **Nicole de BOISANGER**, **Henriette BRUNIE**, **Alexandre CHIL-KOZLOWSKI**, **Henri CITRINOT**, **Pierre COULA**, **Joseph CREITZ**, **Odette DENYS**, **Armand DYMENSTAJN**, **Alain GAUSSEL**, **Paulette GOLDBERG**, **Albert GRADZTEIN**, **Alfred GRANT**, **Louissette HIRSCH**, **Manfred IMERGLIK**, **Marie-Louise KAHN**, **Marquerte KAGAN**, **Louise KANAR**, **Bela KLEINMAN**, **Henri KRZIWKOSKI**, **Françoise LEMORT**, **Albert LEVY**, **Marcel MANVILLE**, **Roger MARIA**, **Belladjal MEBAREK**, **Elyane MOREAU**, **Charles OVEZAREK**, **Jacqueline PLACIDI-MONNET**, **Claude RUTILI**, **Claude SAMUEL**, **Jean SCHAPIRA**, **Hugues STEINER**, **Edouard TCHORZEWSKI**, **Roger VALID**, **Mme VALID**, **Lucien WOSNIAK**.

**PARFUMS - GANTS
SACS - CRAVATES
CADEAUX INÉDITS**

PROMESSE PERSONNELLE

**SI VOUS TROUVEZ LE MÊME
ARTICLE MOINS CHER DANS
N'IMPORTE QUEL MAGASIN A
PARIS, MICHEL SWISS VOUS
EN FERA CADEAU !**

MICHEL SWISS

LE PLUS IMPORTANT SHOPPING A PARIS

16, RUE DE LA PAIX - PARIS

2^e Etage (Ascenseur)

OPE. 64-52, 60-36

**LA XVI^e
JOURNÉE
NATIONALE**

Contre l'apartheid en Afrique du Sud

CONSIDERANT que la Charte des Nations Unies et la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme proclament solennellement « le respect universel des droits de

l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue et de religion » ; que, 20 ans après la défaite d'Hitler, l'Afrique du Sud demeure le seul pays au monde où, comme dans l'Allemagne nazie, le racisme, sous la forme de l'apartheid, est inscrit dans la Constitution et dans les lois ;

que ce système de discrimination fait peser sur les hommes de couleur, qui constituent les trois quarts de la population, un esclavage inhumain, des humiliations quotidiennes qui révoltent la conscience et violent de façon flagrante les principes proclamés par la communauté des nations ;

que les différentes résolutions de l'O.N.U., comme les appels multiples adressés aux autorités sud-africaines sont, à ce jour, restés sans effets, qu'au contraire, cette politique de

l'apartheid, provoquant des souffrances, des colères et des haines, se maintient et se renforce par l'arbitraire et la violence ;

les participants à la Journée Nationale affirment la nécessité pour tous les peuples, pour tous les hommes, d'agir vigoureusement contre l'apartheid et d'imposer le respect des droits des hommes de couleur en Afrique du Sud ;

ils lancent un appel pressant à l'opinion publique, aux parlementaires et au gouvernement français pour que cesse l'aide fournie par notre pays, dans les domaines économique et militaire, aux maîtres racistes de l'Afrique du Sud ;

ils soulignent qu'une telle mesure ne constituerait nullement une ingérence condamnable dans les affaires intérieures d'un Etat, mais serait conforme aussi bien à l'esprit et à la lettre des textes de l'O.N.U. qu'à nos traditions de solidarité et de justice.

Le racisme, où qu'il se manifeste, porte en lui le danger de troubles graves contre la paix civile et la paix internationale, et cette atteinte à la dignité humaine offense et menace tous les hommes.



J.J. de FELICE

LA commission sur l'apartheid comptait, parmi ses participants, une jeune femme sud-africaine, des étudiants américains... Avant de lire le texte de la résolution issue de ses travaux, M^e Jean-Jacques de FELICE, qui en était le président, dresse un rapide tableau de la situation telle qu'elle se présente pour les Noirs en Afrique du Sud.

« En 1965, douze millions d'hommes de couleur vivent en Afrique du Sud dans l'esclavage et l'humiliation, déclare-t-il. Trois millions de blancs, possesseurs de toutes les richesses, et de tous les pouvoirs d'un magnifique pays font peser sur la majorité de ses habitants le plus honteux système de ségrégation qui se puisse imaginer. Ségrégation inscrite dans les lois, pratiquée dans tous les domaines, ségrégation lancée comme un défi à la face de notre communauté humaine. »

L'orateur fait ensuite un parallèle entre « la Marche sur Washington » que retraçait le film projeté en début d'après-midi, et les manifestations pourtant tout aussi pacifiques de Sharpeville en avril 1960, qui se sont terminées, elles, par un horrible massacre : plus de soixante Africains assassinés sur l'ordre du gouvernement dont le premier ministre, Verwoerd devait déclarer en 1963 : « Le problème est très simple. Nous entendons garder l'Afrique du Sud blanche. »

Déportation vers des réserves éloignées, démantèlement des familles, obligation de porter constamment un passeport ou laissez-passer dont la perte ou l'oubli est puni de prison (en 10 ans, 3.886.568 Africains ont été arrêtés pour infraction à la loi sur les laissez-passer), taux de mortalité qui est l'un des plus élevés du monde : voilà le lot quotidien des hommes de couleur en Afrique du Sud dont le régime raciste a été condamné à maintes reprises par l'O.N.U. et que pourtant la France soutient en lui fournissant des armes.

M^e de Félice cite une déclaration de M. Marouf, président du comité spécial chargé par l'O.N.U. d'étudier le problème de l'apartheid, et dans laquelle ce dernier souligne la réprobation soulevée en Afrique par l'attitude de notre pays.

Un témoin raconte...

C'EST avec une profonde émotion que les participants ont entendu le témoignage de Mme Léonie GOUMAIN, dont nous donnons ici de larges extraits :

« **J** E suis née en Afrique du Sud. Dès mon enfance, je devins consciente de l'humiliation et de la souffrance des Africains que je voyais constamment autour de moi.

« Les Blancs ne considèrent pas les Noirs comme des êtres humains ayant leurs sentiments, leurs familles, leurs espoirs, mais comme des bras pour les servir (...)

« Chaque année, la souffrance empire et le gouvernement fait adopter et appliquer des lois de plus en plus strictes. (...)

« La plus cruelle de toutes ces lois a été en 1959, la loi créant des « gouvernements bantous sous le prétexte de donner aux Africains leur autonomie. Mais en fait, on leur a attribué 12 % du territoire d'Afrique du Sud, une région sèche et dénuée avec une terre pauvre et incultivable. (...)

« Etant donnée la stérilité du sol, le

plus haut revenu d'une famille est de soixante livres, c'est-à-dire huit cent dix francs par an, ce qui est bien au-dessous du minimum vital : les hommes sont alors forcés d'aller travailler dans les villes pendant des années. Le Transkei et les réserves sont devenus des endroits où ne vivent que des femmes, des enfants et des vieillards. La vie de famille est totalement détruite. Un récent rapport du « South African Race Relations Institute » a estimé que pendant les deux dernières années, soixante-dix pour cent (70 %) des enfants nés étaient illégitimes. Dans sa misère, l'Africain ne peut même pas se tourner vers une sécurité familiale. Les sociologues craignent l'issue d'une situation aussi anormale.

« Dans les villes, les hommes sont astreints à vivre dans des baraquements interdits aux femmes. L'Africain de la ville a perpétuellement peur de perdre



Léonie GOUMAIN

son emploi. Il ne peut pas rester sans emploi plus de soixante-douze heures car, sinon, il est expédié dans ces réserves haïes.

« Ainsi, l'Africain est entièrement devenu un outil uniquement utilisé pour travailler, sans droits d'aucune sorte et sans même une vie de famille décente, outil que l'on rejette quand on ne s'en sert plus.

« Le gouvernement de Verwoerd, qui a admiré et soutenu Hitler, qui, en empêchant l'immigration des juifs en Afrique du Sud pendant la dernière guerre, s'est rendu coupable de la mort de beaucoup d'entre eux, assassinés dans les camps de concentration, ce gouvernement ne cesse d'instituer des lois inspirées du nazisme qui sont appliquées à soixante quinze pour cent de la population. (...)

« Moi qui ai vu ces hommes désespérés, dans l'impossibilité de se défendre et pour lesquels l'aide ne peut venir que de l'extérieur, je demande à tous les Français de les aider. Je demande à chaque personne ici présente d'aider comme elle le peut à briser cet apartheid qui est fondé sur trop de souffrances pour pouvoir continuer. »

dans
toute la maison...

le confort
Rachet

VENDU AVEC LE CONTRAT CONFORT Rachet



ensemble tapissier ALTESSE

- ENSEMBLES TAPISSIERS
- CANAPÉS TRANSFORMABLES assortis de FAUTEUILS
- LITS BOIS-MÉTAL

Rachet

ns 98

Après cette grande journée...

★ Suite de la page 3

Orient. Réunissant, sous la présidence de Marcel Manville, à la fois des Arabes, des Juifs sionistes ou non, des antiracistes qu'amenait à leur passion de la justice et de la paix, cette commission abordait la plus délicate, la plus irritante des questions. S'il y eut des divergences, et même des heurts — ce qui était inévitable — jamais ne fut absent le respect mutuel des interlocuteurs. Le texte ainsi élaboré, voté à l'unanimité par la Journée Nationale dans une atmosphère chaleureuse, représente un grand succès, que la presse a salué, un premier pas, peut-être, vers ce dialogue tant souhaité, dont l'élargissement, un jour, amènera la détente et l'entente.

PLUSIEURS quotidiens, rendant compte de cette XVI^e Journée Nationale, n'ont pas manqué de souligner son retentissement et son ampleur sans précédent. Jamais, il est vrai, « l'événement » politique n'avait été aussi large, l'affluence aussi nombreuse, l'attention aussi soutenue, du matin au soir. Jamais ces assises annuelles n'avaient été plus représentatives de l'opinion française, socialement et géographiquement, les milieux les plus divers étant représentés par des délégués venus en majorité, certes, de la région parisienne, mais aussi de multiples départements, de Lille à Marseille, de Rouen à Nîmes, de Caen à Lyon, de Dijon à Bordeaux, sans parler de nos amis de Belgique, d'Allemagne et de Suisse.

Ce qui frappe, dans une telle Journée, c'est que la lutte antiraciste n'est pas aujourd'hui — et nous nous en ré-

jouissons — le fait des seules victimes : elle est considérée par un nombre toujours plus grand de Français comme l'affaire de tous les citoyens conscients des intérêts nationaux, une affaire d'honneur, de démocratie, de dignité humaine.

C'est aussi que, de toutes parts, d'heureuses tentatives sont faites pour poser le problème du racisme, en débattre et le combattre : spontanément, des dirigeants d'associations culturelles ou autres, des enseignants, des syndicalistes font leur devoir d'antiracistes, attendant du M.R.A.P. et de ses militants l'aide, les documents, la coordination, l'expérience qui faciliteront leurs efforts et en accroîtront la portée.

C'est enfin l'ardent soutien de la jeunesse à notre cause sur lequel le président Pierre Paraf a mis justement l'accent. Il y a là, pour nous, une raison essentielle d'espoir.

LE M.R.A.P., d'année en année, progresse, les assises du 16 mai l'ont prouvé avec éclat. Les faiblesses qui ont pu être constatées — et qu'on ne saurait négliger — dans le domaine de l'organisation locale et de l'implantation des comités, la Journée Nationale nous apporte, précisément, les moyens de les résoudre.

Cet énorme capital de bonne volonté, de dynamisme, d'initiative que seize années d'action ont accumulé, il nous appartient de le faire fructifier au service du plus noble des idéaux. Ce ne sera pas sans peine, mais après cette grande Journée, plus que jamais, nous irons de l'avant.

Albert LEVY.

MOYEN-ORIENT : OUVRIR LE DIALOGUE

LA XVI^e
JOURNÉE
NATIONALE



Marcel MANVILLE

PLUS de quarante personnes — parmi lesquelles des étudiants maghrébins et des juifs, sionistes ou non — avaient participé, le samedi aux travaux de la commission du Moyen-Orient. Les débats, parfois fort animés, témoignèrent de l'intérêt passionné que suscite le problème douloureux des rapports entre Israël et le monde arabe.

Toutefois, comme le souligne M^r Marcel MANVILLE en présentant la résolution adoptée, une atmosphère de complète fraternité et un souci de vérité a toujours régné au sein de la commission.

« Se mettre en relation de dialogue, cela signifie reconnaître une exigence commune de vérité et s'y soumettre. Ainsi, nul des partenaires en présence ne peut prétendre confondre sa propre pensée avec le tout de la vérité. Cela ne

EN ce XX^e anniversaire de la fin d'une guerre atroce qui a coûté la vie à 50 millions d'êtres humains, les participants à la Journée Nationale condamnent, partout dans le monde, toutes les manifestations racistes contre les Noirs, Juifs, Arabes et autres ethnies ainsi que tout recours à la force dans les rapports entre nations et proclament la nécessité de rechercher loyalement une solution négociée aux conflits générateurs de nouvelles hécatombes.

Soucieux du maintien de la paix dans les régions où elle se trouve menacée, les participants à la Journée Nationale expriment en particulier leurs préoccupations, en tant que militants antiracistes et en tant qu'hommes attachés à la cause de la paix, concernant la situation au Moyen-Orient où le litige israélo-arabe risque de conduire à un affrontement armé aux conséquences incalculables non seulement parmi les peuples avoisinants mais pour toute l'humanité.

Conscients des origines lointaines de ce litige ainsi que de ses données actuelles multiples et complexes, ils estiment néanmoins que l'intérêt des peuples de cette région, dont l'histoire présente tant de similitudes et de rappels communs, victimes les uns et les autres du racisme, réside dans la

recherche d'une solution juste et pacifique.

C'est pourquoi les participants à la Journée Nationale appellent à des efforts toutes les parties concernées pour qu'elles cherchent à aboutir à la réparation des injustices subsistantes de façon à ce que le règlement éventuel soit acceptable pour tous. En particulier, doivent être sauvegardés les droits des minorités arabe dans l'Etat d'Israël et juives dans les Etats arabes, ainsi que ceux de la communauté nationale arabe palestinienne.

Les participants condamnent toutes les déclarations bellicistes, les appels à la haine et l'excitation des sentiments chauvins qui vont à l'encontre des intérêts de toutes les parties concernées, ainsi que les intrigues alimentées de l'extérieur à des fins de domination économique et de stratégie.

Ils recommandent enfin au Conseil National d'organiser un colloque sur la situation au Moyen-Orient et saluent tous les efforts, toutes les prises de position en Israël et dans les pays arabes tendant à ouvrir la voie d'un dialogue.

« Dans cette question délicate, douloureuse, complexe, qui risque de mettre face à face deux communautés que nous aimons également du même cœur, que nous apprécions de la même façon parce qu'il s'agit d'hommes, nous avons pensé qu'il était préférable et plus sage d'éviter de remonter aux sources, de considérer qu'il y avait un conflit, d'essayer modestement de jeter les linéaments d'une solution pacifique et humaine... »

C'est cette citation tirée d'un article paru dans « Le Monde », sous la signature de M. François Chirpaz, professeur de philosophie, qui servira de « règle d'or » à l'intervention de M^r Manville. Il propose, comme préalable, que l'on évite de rechercher les responsabilités dans le conflit existant :

« Dans cette question délicate, douloureuse, complexe, qui risque de mettre face à face deux communautés que nous aimons également du même cœur, que nous apprécions de la même façon parce qu'il s'agit d'hommes, nous avons pensé qu'il était préférable et plus sage d'éviter de remonter aux sources, de considérer qu'il y avait un conflit, d'essayer modestement de jeter les linéaments d'une solution pacifique et humaine... »

« Ainsi pourrait-on tenter de se mettre en position de dialogue, de voir ce qu'il y a de positif et de juste dans chacun des camps en présence. »

« En effet, poursuit M^r Manville, n'étant pas engagés, bien que concernés, nous avons, grâce au recul qui banit toute passion et tout parti-pris, la possibilité de discuter la tête froide, même si le cœur est chaud. »

« Les partisans d'une guerre préventive ou défensive n'ont pas de place au M.R.A.P. », affirme très nettement M. Manville qui explique :

« Lorsqu'il s'agit de problèmes humains, de faire vivre des hommes en symbiose et en harmonie, alors que depuis longtemps des diviseurs — pour régner — les avaient, au contraire, opposés, les sciences mathématiques ne peuvent rien résoudre : les solutions humaines, ce sont toujours des solutions de compromis, des solutions palliatives, et c'est la raison pour laquelle nous pensons qu'il vaut mieux discuter pendant très longtemps encore avant de laisser les jusqu'aboutistes des deux camps s'affronter et déterminer dans le Moyen-Orient une catastrophe aux conséquences incalculables. »

Avant de lire le texte ci-dessus, M^r Manville conclut sur cet appel : *« Je vous demande, amis du M.R.A.P., et par-delà le M.R.A.P., amis juifs et arabes, de noyer votre haine, si elle existe, dans notre amour commun des hommes et de voter à l'unanimité la résolution qui n'a d'autre prétention que de proposer un dialogue. »*

M^r Jean GOL : « La seule solution »

M. Jean Gol intervient au nom de la Fédération de la Jeunesse Juive de Belgique et du Cercle Culturel et Sportif Juif de Bruxelles. Ayant participé la veille aux travaux de la Commission sur le Moyen-Orient, il reprend les thèmes qu'il y a exprimés. Evoquant les « phénomènes parallèles » qui interviennent dans les rapports entre Israël et les pays arabes, il affirme : « L'affrontement des deux grands blocs se traduit d'une façon particulière dans cette région du monde ». Et il déplore certaines prises de positions qui constituent des éléments « extérieurs au dialogue » et pèsent sur celui-ci.

M^r Jean Gol regrette également que les Israéliens n'aient pas la possibilité de participer au Festival de la Jeunesse qui se tiendra cet été à Alger.

Au nom de ses amis, l'orateur se félicite de ce que « au sein de la Commission traitant du Moyen-Orient, un large accord ait fini par se faire sur un texte ».

« Nous sommes pour le dialogue, déclare-t-il. Nous croyons que c'est la seule solution pour régler les problèmes qui se posent entre peuple juif et peuple arabe. »

M. ELABBASSI : « Une lutte à mener avec le MRAP »



PRESIDENT de l'Association des Etudiants Musulmans Nord-Africains (A.E.M.N.A.), M. Elabbassi, après avoir apporté le salut « amical et chaleureux » de son organisation, souligne que les travailleurs nord-africains se heurtent journellement à des discriminations, à des brimades qui requièrent la vigilance et la riposte des antiracistes.

« Cette lutte, que nous avons menée jusqu'à présent d'une façon isolée, nous souhaitons y participer désormais davantage avec le M.R.A.P. C'est pourquoi nous sommes venus nombreux à ces assises. Ces assises où nous avons trouvé, comme nous nous y attendions, un esprit de camaraderie, de solidarité, dans les différentes commissions, et particulièrement dans celle que présidait M^r Marcel Manville. »

« Je voudrais encore préciser, ajoute M. Elabbassi que notre action, si elle est très limitée en France du fait de notre caractère d'étrangers et de notre petit nombre, est soutenue, effective et efficace à Alger, à Rabat et à Tunis où nos camarades luttent contre cette plaie et soutiennent nos amis africains d'Afrique du Sud ou d'ailleurs... »



Au restaurant de l'U.N.E.S.C.O.

Savoir dormir...
c'est
savoir vivre !



EN VENTE dans toutes les bonnes
Maisons de Literie et d'Ameublement
et les grands Magasins.

Pierre PARAF : Actualité et grandeur de notre cause

★ Suite de la page 8

« Le racisme prend aujourd'hui, poursuit le président Pierre Paraf, des formes nouvelles. Aux Français de les déceler, de ne tomber dans aucun des pièges que ses partisans camouflés voudraient leur tendre. »

« Jamais les blancs ne se sépareront de leurs frères de couleur dans une prétendue défense de l'Occident. »

« Nous demeurerons vigilants en face d'un néo-colonialisme qui prépare la contre-révolution dans l'hémisphère Sud de l'Afrique, comme en face des racismes nouveaux auxquels des fanatismes nationaux ou religieux pourraient donner naissance »

Et soulignant la « féconde et généreuse action des éducateurs pour dispenser aux enfants l'enseignement de la fraternité », il montre aussi la nécessité de faire aboutir les propositions de lois antiracistes élaborées par le M.R.A.P.

C'est par un appel à la jeunesse, que le président Pierre Paraf termine son allocution :

« La jeunesse de France qui, de plus en plus nombreuse, de plus en plus agissante, rejoint nos rangs, illustre l'actualité, la grandeur de notre cause. »

« En entrant dans sa 17^e année, le M.R.A.P., fort du dévouement, de l'intelligence de ses admirables militants, compte sur le magnifique élan de cette jeunesse. »

« Il compte sur vous pour briser les rideaux de préjugés, faire s'écrouler les murailles de haine, afin que soient non seulement acceptés ceux qui sont semblables, mais aimés ceux qui sont différents. »

« La vraie revanche de nos morts, conclut-il, doit être le triomphe de la vie, le lever d'aurore du bonheur pour ces milliards d'hommes que la misère et l'ignorance en ont frustré. C'est à ce prix seulement que, 20 ans après, nous aurons mérité et gagné la victoire. »

Ce dimanche-là à l'U.N.E.S.C.O.

★ Suite de la page 9

Ensuite, une ombre sur ma joie, une déception. Devant la salle où je me prépare à entrer, un jeune journaliste me dit : « Pas la peine, c'est fini depuis longtemps. Il n'y avait presque personne à la commission sur l'apartheid. » Et pourtant ce qui se passe en Afrique du Sud passe l'imagination. Des milliers de familles arrachées de leur foyer en ville et expulsées vers des réserves lointaines. Les non-blancs exclus des emplois importants, les dirigeants de leurs syndicats arrêtés. J'entre pourtant et je ne le regretterai pas. Une jeune femme brune m'accueille. C'est Léonie Goumain, qui a vécu là-bas son enfance. Demain, elle dénoncera à la tribune le scandale de l'apartheid. Aujourd'hui, elle me donne de petits détails sur sa vie là bas avec une pointe d'accent anglais et d'une voix musicale : « Quand j'allais me baigner au parc, les Africains n'avaient pas le droit d'y entrer... Les noirs gagnent deux ou trois livres par mois et les blancs vivent dans un luxe dont, mariée à Paris et vivant simplement, je me souviens avec surprise. Ils m'ont donné des cadeaux de mariage superbes. Je me souviens d'un volumineux appareil pour faire des croque-monsieur. Personne n'a songé aux couteaux et aux fourchettes dont j'avais grand besoin. Il allait de soi qu'une Sud-africaine blanche avait « son argenterie ».

Je demande à Kagan, photographe qui se déplace comme le vent et barbe au vent avec son flash, pourquoi ce désintérêt de l'Afrique du Sud. Il hausse un peu mélancoliquement les épaules : « C'est loin, et dès que c'est loin les Français ont du mal à s'imaginer les choses... »

Le lendemain, je le retrouverai dans le hall aussi pétillant que son flash et je retrouverai aussi à l'accueil tous ceux qui avaient organisé la soirée de la veille. Ce sont ces quelques trentes auxiliaires, discrets et attentifs, ne montrant ni fatigue ni impatience, qui font la Journée Nationale hospitalière aux nouveaux-venus. Dès l'arrivée, j'ai pu comme tout le monde constater qu'on est bien reçu. Je ne connaissais pas le jeune homme qui me reçut avec un sourire et me guida vers la vaste salle des conférences où chacun a son siège confortable et un dossier devant soi sur une tablette.

Mes yeux allaient de la tribune à l'entrée. Le plus grand nombre des participants prenait un si vif intérêt aux débats qu'à l'entrée ils oublièrent les gradins et trébuchaient sur les marches, les yeux sur les orateurs.

Il y avait là des enfants. Je commenterai par eux, avenir de l'antiracisme. J'ai interrogé une petite fille. Assise à côté de son père, elle se tenait fort bien. De temps à autre, elle se levait pour gravir en courant les marches et redescendre près de lui. Révélant à des jeux d'enfants, elle a déjà connu l'antisémitisme. A l'école de Montreuil, une de ses camarades avait — initiative suggérée par sa mère — proposé que les juives fussent exclues des jeux.

Une autre enfant distribue avec une grâce de danseuse les tracts sur l'apartheid et le club Amitié. Son travail l'amuse tant qu'elle s'arrête, déçue, sur

un pied, quand on ne lui donne plus de papiers.

J'entends énoncer à la tribune le chiffre effarant d'un tirage total de 500.000 exemplaires pour les publications racistes en France. C'est M^e Shapira qui parle de sa voix vibrante et dynamique. Mes voisines se regardent, effarées elles aussi. Toutes deux travaillent à la Caisse Vieillesse de la Sécurité Sociale. L'une est Martiniquaise. Ensemble elles ont été alarmées par le développement du racisme en France. Nous rions, lorsque M. Deschamps, professeur à la Sorbonne, s'étonne qu'en un temps où l'industrie de conserves pour les chats, les chiens et les perroquets prend une grande extension, on ne puisse pas nourrir les travailleurs étrangers en France. Il dénonce aussi la légende de ces étudiants noirs que nous ferions vivre à grands frais. La moitié seulement d'entre eux bénéficient de bourses de 400 cent francs par mois.

Le docteur Noël, maire de Saint Maur, propose un jumelage des villes françaises



Une attention soutenue...

et africaines. Il est membre de l'U.N.R. A la tribune siègent aussi MM. Deixonne, S.F.I.O., Depreux, P.S.U. et Ballanger, communiste. Un large éventail des partis est représenté.

Je regarde les visages attentifs. Des visages noirs, des visages blancs. Je reconnais plusieurs de nos amis de l'Amicale des Travailleurs Algériens. Je me demande si l'intérêt qu'ils portent aux différentes interventions n'a pas les mêmes sources que le mien. On ne parle pas en l'air ce matin, on aborde des faits concrets, des moyens concrets pour lutter contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. On ne traîne pas. On est libre de s'exprimer, mais il n'y a pas ces interruptions oiseuses, ces débats hors du sujet qui rendent tant de congrès si fastidieux. On n'a pas perdu son temps quand vient la pause du déjeuner.

Je m'approche de la jeune actrice camerounaise Lydia Ewandé, mince et souple dans une jolie robe rouge. « C'est le racisme inconscient qui me frappe, dit-

elle, celui de ceux qui ne se savent pas racistes, qui pourraient même penser qu'ils ne le sont pas du tout. »

Pour M. Ballanger, les racistes sont surtout des imbéciles. Il le dit posément, tranquillement et cela donne de la vigueur à son propos. Il insiste sur la nécessité de supprimer les bidonvilles qui par réflexe rendent les voisins racistes. M. Ballanger se meut avec une force paisible. Il m'a fait penser à un ancien capitaine d'une équipe de football. J'espère qu'il ne s'en formalisera pas. Dans ma bouche, c'est un grand compliment.

Me glissant parmi les groupes qui montent dans les ascenseurs vers le restaurant, je m'approche de M. Fonlupt-Espérabier ; il a les moustaches blanches de Jean Rostand et lui ressemble comme à un frère. « Pendant cette matinée, me dit-il, j'ai pensé que nous avions fort à faire pour n'être pas raciste. J'ai pensé que le racisme est vivant parmi nous, chez des officiers de l'O.A.S. qui ont échappé au châtement et parfois même ont été promus. »

Jeune, petit et mince M. Misur, attaché culturel hongrois pense que le racisme n'existe plus dans son pays. Il a été vivement intéressé par ses nouvelles formes,

celles qui suivent la décolonisation. Les étudiants pour les extirper, voilà qui lui semble une résolution très positive de cette Journée Nationale.

A présent, me voici devant une des grandes nappes blanches des tables sous la clarté des baies vitrées. J'ai dans mon assiette une talmouse feuilletée et je suis gourmande. Je lève le nez pour rencontrer le regard malin et indulgent de M. Depreux. Que pense-t-il de cette Journée Nationale ? Il sourit : « Je voudrais que nos progrès soient tels que cette journée n'ait plus sa raison d'être. L'essentiel serait d'éduquer les gens à la fraternité par l'information. Je suis heureux aussi que le mot paix soit associé au mot antiracisme. »

Dans une brève allocution, M. Paraf remercie les assistants. Je me souviens d'une belle image dans ses paroles, ce matin. « Nous devons, disait-il, faire lever les ombres de la mort. »

Nous regagnons nos fauteuils de la salle des conférences. Le Chanois parle du cinéma, puissant moyen d'expression pour lutter contre le racisme. Il déplore que trop souvent soient filmés des noirs ridicules, peureux, croyant aux fantômes.

J'aime entendre Roger Maria parler des Gitans. Il se lève, grand, mince, agile et je sens souffler dans ses cheveux châtains le vent du plein air dans une roulotte qui le mènerait vers l'aventure. Il réclame pour eux les droits des campeurs, autres amis du plein air, et, pour la scolarisation de leurs enfants, les droits des bateliers. C'est un aspect d'Hitler, hideux parmi d'autres, que ces déportations massives de Gitans, une des formes odieuses de son horreur de la liberté.

Je me réjouis ensuite que le Père Aubert de Pax Christi représente le catholicisme en plein accord et en pleine sympathie avec cette journée.

Je me réjouis aussi que de nouveau, notre secrétaire général, Charles Palant ait mis l'accent sur le problème de l'apartheid et rappelé que la France fournit des armes à l'Afrique du Sud. Armes pour tuer qui ? On frémit de penser qu'à la moindre tentative de révolte contre un sort inhumain, elles se tourneront contre des Africains désarmés. Maître de

Felice le précisera ensuite avec cette même impressionnante douceur qui, la veille était celle de Léonie Goumain.

Des remous, des pas. On entre en masse pour entendre la résolution sur les problèmes du Moyen-Orient. Oui, le M.R.A.P. a vraiment amorcé le dialogue.

Dans le hall, des familles se photographient sous la fresque de Picasso. Encore des enfants, mais trop petits ceux-là pour écouter les orateurs. Ils se souviendront de cette journée. C'est important qu'ils soient là et c'est vrai que les antiracistes forment une immense famille. Le secrétariat l'a compris qui, pendant toute la journée a accueilli noirs, algériens, espagnols, portugais, arméniens, venus pour dire leurs difficultés en France et ailleurs.

Je vais m'asseoir avec deux confectionneurs dont l'un est un ancien métallurgiste. « Nous sommes des juifs de Paris, nous ne sommes pas d'accord avec les chauvins qui poussent à faire la guerre, en Israël. Ceux qui parlent mal des Arabes ont une influence sur les juifs des pays arabes. Nous pensons que la Journée Nationale est très importante, le gala aussi. Nous avons placé des billets pour le gala. »

C'est la première Journée Nationale de Mme Lavin, de Clermont-Ferrand. Elle l'a trouvée réussie. Beaucoup de monde et un monde qui s'intéressait passionnément aux problèmes raciaux. En province, elle a des difficultés à entrer en contact avec les antiracistes. Les milieux clermontois sont fermés. On se figure qu'il s'agit d'un parti politique et qu'y adhérer c'est se mouiller. Peut-être faudrait-il expliquer davantage le sens de notre action. On peut atteindre le public par le théâtre. « Auvergne et Loisirs » a organisé une représentation d'Andorra. La salle était comble. M. Paraf a mené des débats très animés avec M. Dasté, le metteur en scène.

Mince, vivante et dynamique elle aussi, Mme Wins est la secrétaire du Comité du M.R.A.P. à Lille où un Israélien et un représentant du Consulat d'Algérie animèrent une conférence. Ils arrivèrent à un accord qui est celui de la résolution de la Journée Nationale sur le conflit judéo-arabe. L'entente fut parfaite. Le représentant israélien manifesta le désir de



La plus jeune participante

montrer la Tunisie à sa femme. « Venez d'abord chez nous », dit l'Algérien.

« A Nîmes, me dit Mme Gebelin qui représente le M.R.A.P. dans le Gard, tout l'effort se porte sur la question algérienne. L'année dernière des cours d'alphabetisation ont été organisés. Malheureusement il n'y a encore qu'une seule institutrice. Le proviseur du lycée de garçons a fourni les locaux. Tous les élèves algériens y assistent en cravates et chemises impeccables. » Je ne peux pas m'empêcher de penser au débraillé qu'affectent certains fils de famille, en première, à vingt ans.

La Journée est finie, le Conseil National élu. Nous sortons ensemble, antiracistes de toutes couleurs, de toutes confessions, de tous partis, vraiment côte à côte et coude à coude.

Nicole de BOISANGER-DUTREIL.

L'OFFICE DE VOYAGES LAFAYETTE

vous recommande pour les

VACANCES D'ÉTÉ EN ISRAËL

VOYAGES GROUPES PAR AVION

Départ : 30 juin

Retour : 15 août

Départ : 1^{er} juillet

Retour : 22 juillet

Prix : à partir de F 980 (9 jours)

PAR BATEAU (avec pension complète)

2 SEMAINES en Kibboutz — et 10 jours d'excursions

Départ chaque semaine à partir du 24 Juillet

Prix : F 1.030 + Taxes 70

2 SEMAINES au bord de la Mer en village de vacances

et 10 jours d'excursions

Prix : F 1.350 + Taxes 70

PAR AVION (avec pension complète) - Même voyage

Séjours de 2 - 3 et 4 semaines

Prix : à partir de F 1.230 de Paris

POUR L'U.R.S.S., LA TCHECOSLOVAQUIE ET LA HONGRIE, nous consulter

Pour tous renseignements :

18, rue Bleue, Paris-9^e — PRO. 91-09 — 4 lignes (Métro Cadet)

78, bd Barbès, Paris-18^e — ORN. 09-00 (Métro Château-Rouge)

AFRIQUE DU SUD

● Un visiteur indésirable

MERCREDI 16 juin, une délégation du M.R.A.P., conduite par Charles Palant, composée de nos amis Alexandre Chil Kozlowski, Joseph Creitz, Elyane Moreau, B. Mebarek et Claude Samuel, membres du Bureau national, ainsi que de Mmes Nicole Rein, Léonie Goumain et M. Clément, représentant le secrétariat du Comité de Liaison contre l'Apartheid, s'est rendue au ministère des Affaires étrangères pour exprimer l'émotion des antiracistes à l'occasion de la venue en France de M. J.-J. Fouché, ministre sud-africain de la Défense. La délégation a remis une lettre signée du président Pierre Paraf et la résolution contre l'apartheid adoptée le 16 mai dernier lors de la Journée Nationale.

La presse britannique précise que le but de la visite de M. Fouché serait l'achat de fusées sol-air, de sous-marins, de navires de guerre et d'avions de reconnaissance — tel l'« Atlantique 1150 » fabriqué par la firme Bréguet. Ces armes aideront le gouvernement Verwoerd à maintenir et renforcer la cruelle, l'inhumaine politique d'apartheid contre les Noirs en Afrique du Sud.

La France représente l'un des derniers espoirs des racistes sud-africains, puisqu'elle accepte de vendre les armes que la Grande-Bretagne et les États-Unis refusent de fournir.

En ne respectant pas le boycottage économique de l'Afrique du Sud, la France va à l'encontre des résolutions solennelles du Conseil de Sécurité.

M. Ashkar Marouf (Guinée), président de la commission spéciale de l'O.N.U. sur l'apartheid, qui s'était montré partiellement sévère pour la

France, lors d'une déclaration faite en avril dernier, a affirmé que « les pays africains suivront le déroulement de la visite de M. Fouché avec attention, étant donné qu'ils ont décidé que toute fourniture d'armes au gouvernement sud-africain est un acte inamical à l'égard de tous les États africains indépendants ».

Si le renforcement de la puissance militaire du sinistre Verwoerd est une menace pour la paix en Afrique, il

Le 26 juin prochain, sera célébrée, dans le monde entier, la JOURNÉE POUR LA LIBERTÉ EN AFRIQUE DU SUD, qui est le symbole de la lutte du peuple sud-africain.

A cette occasion, le Comité de Liaison contre l'Apartheid, en accord avec les organisations démocratiques, les partis, les syndicats, organise une réunion publique le vendredi 25 juin, à 20 h. 45, 44, rue de Rennes, Paris (6^e).

Prendront la parole : M^r Jean-Jacques de Félice, Fernand Grenier, Albert Lévy, Jacques Lochard, M^r Nicole Rein, Henri Stern, Pierre Stribbe, P. Thibaud, André Tollet et un représentant des Mouvements de résistance en Afrique du Sud.

Une exposition de photos et documents sera présentée lors de cette manifestation.

représente surtout la mort ou la prison pour des milliers de Sud-Africains qui luttent actuellement contre le sinistre régime de l'apartheid et pour leur liberté.

Il faut que le gouvernement français cesse d'apporter une aide militaire ou toute autre forme d'assistance à un régime où fourmillent les anciens nazis et dont l'unique souci est « la préservation de la race blanche », c'est-à-dire l'oppression inhumaine de 11 millions d'hommes de couleur.

FAITS DIVERS

● Au restaurant...

« EN raison du maintien de l'ordre dans cet établissement, il n'est servi aucune consommation aux ressortissants algériens. » Cette affiche, placardée sur la porte du restaurant Orion, quai du Forst, à Mulhouse, a suscité une vive émotion dans cette ville.

Pour contrôler la réalité de cette mesure discriminatoire, le consul d'Algérie à Nancy s'est rendu sur place. Il s'est vu, lui aussi, refuser toute consommation.

Notre ami, M. Jacques Fonlupt-Esperaber, Conseiller d'Etat honoraire, ancien député du Haut-Rhin, est alors intervenu auprès de la direction du restaurant, mais en vain.

— J'ai essayé, nous a-t-il précisé, de faire comprendre à la femme du propriétaire du restaurant, puis au propriétaire lui-même, l'odieux et l'illégalité de son attitude. L'entretien a été difficile. Il ne m'a pas été objecté que ces clients étaient indésirables parce qu'ils avaient mauvaise tenue... C'est bien-à-t-il été reconnu, en raison de leur seule qualité de « ressortissants algériens » que l'aubergiste entendait refuser de les servir. »

Les représentants de diverses organisations se sont réunis pour mettre au point une action antiraciste, dont cette affaire montre la nécessité. En premier lieu des poursuites seront engagées contre les propriétaires du restaurant Orion. M. Fonlupt-Esperaber, qui a participé à cette réunion, nous a encore déclaré :

— Il appartient aux pouvoirs publics — aux autorités administratives comme aux autorités judiciaires — de mettre fin à de tels abus et de les sanctionner.

Mais il importe aussi que les Français — les simples citoyens — soucieux du bon renom de leur pays et qui ont connu, dans leur patrie même, les excès du racisme, manifestent leur réprobation.

● Pas de chambre...

NOUS relevons dans « Elle » du 27 mai, l'article suivant :

Une agence de locations immobilières a très chaleureusement remercié une dame que nous connaissons et qui allait louer une chambre à une jeune fille martiniquaise.

La dame a dit qu'il n'y avait pas de quoi témoigner une telle émotion.

Le directeur de l'agence lui a alors expliqué que, depuis six mois, cette jeune fille n'arrivait pas à se loger parce que sa peau n'est pas blanche.

Quelqu'un avait bien donné son accord pour lui louer une chambre, mais à condition qu'elle paie un supplément.

Dans cette histoire qui s'est déroulée à Paris, le 3 mai dernier, il y a quelque chose d'incroyable : c'est qu'elle est vraie.

Nous félicitons le grand journal fé-

minin de cette dénonciation sans équivoque des préjugés racistes.

On nous signale d'autre part, et nous le regrettons, que dans son numéro du 10 juin certains dessins et dialogues des « Aventures de Tintin » où un banquier du nom de Bohlwinker et au faciès « sémitique » (selon la tradition du « Piloni ») est présenté sous un jour particulièrement défavorable. Incorrigeable, M. Hergé!...

● Abonné... au racisme

M. C..., 43, boulevard de Strasbourg, voulait le téléphone. Trois agents de P. et T. se présentèrent pour lui monter une ligne. Mais M. C..., ancien militaire, les renvoya, simplement à la vue de leurs visages : les trois employés étaient Antillais. M. C... préférait se passer de téléphone que de voir des Antillais chez lui.

M. C... n'en resta pas là. Il alla porter plainte auprès de l'administration du Central téléphonique, lui reprochant de « mal choisir » ses employés.

L'administration, « compatissante » et sensible aux passions de ses clients, alors qu'elle aurait dû refuser d'admettre de telles discriminations parmi ses employés qu'elle engage d'après leur valeur professionnelle et non la couleur de leur peau, désigna une seconde équipe pour travailler chez M. C...

L'esprit de solidarité qui fait défaut à la direction, a été au contraire le moteur de la décision de cette seconde équipe : elle a refusé de faire le travail demandé, lorsqu'elle a eu connaissance de l'affaire. Convoqués par le chef de centre, les trois agents de cette deuxième équipe, malgré la menace d'un procès-verbal collectif, ont réitéré leur refus.

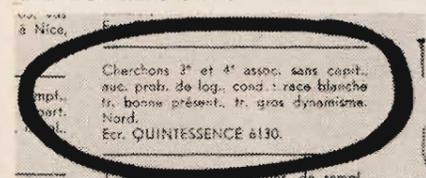
Alors, à la faveur des vacances de Pâques, une troisième équipe fut convoquée qui réalisa le travail. Mais quand les deux agents qui la composaient eurent connaissance des faits, ils présentèrent des excuses à leurs camarades antillais, déclarant qu'ils avaient été induits en erreur.

La loi raciste du client l'a cependant emporté, reconnue qu'elle était, par une entreprise d'Etat qui foule ainsi aux pieds le principe de l'égalité dans le travail.

Plainte a été déposée.

● Quintessence...

« Quintessence », c'est une revue destinée aux médecins, et qui publie un supplément de petites annonces gratuites. Exemple : cette annonce-ci, où l'on pose comme condition, l'appartenance à la « race blanche » :



Etrange, n'est-ce pas? Ces annonceurs ont été contaminés par le virus raciste. Ils feraient bien de se soigner...

LA VIE DU M.R.A.P.

■ Le Comité du M.R.A.P. du 20^e ARRONDISSEMENT, à Paris, organise le 24 juin, à la Maison des Jeunes et de la Culture, une Table Ronde sur le racisme à laquelle participeront des représentants des trois cultes, israélite, catholique, protestant ; des syndicalistes, des jeunes de diverses tendances.

Le film « La Marche », retraçant la grande manifestation pour l'intégration en août 1963, à Washington, sera projeté au cours de la soirée.

■ Le Comité du M.R.A.P. de CLERMONT-FERRAND, a organisé, le 20 mai dernier, au Cinéma « L'Essai », une soirée très réussie pour commémorer l'insurrection du ghetto de Varsovie. Présenté par M^r Manville, du Bureau National du M.R.A.P., le film d'André Munk « La Passagère » fut projeté devant environ 300 personnes, parmi lesquelles beaucoup de jeunes.

D'autre part, le Comité clermontois a participé à l'élaboration de l'exposition organisée par le Club des Relations Internationales du Lycée Jeanne-d'Arc et consacrée aux « grands fléaux du monde contemporain » parmi lesquels le racisme, la guerre, la faim, etc...

L'exposition est ouverte jusqu'au 25 juin.

■ Sur le thème « De l'étoile jaune à Auschwitz », le comité du M.R.A.P. de GIRONDE a organisé le mercredi 16 juin, à la salle des Pompiers de Libourne, une soirée-débat avec la participation du

docteur Eva Tichauer, rescapée du camp d'Auschwitz, et celle de représentants de groupements de jeunes, enseignants et résistants.

Un film de court métrage complèta cette manifestation.

■ Le M.R.A.P. était représenté par nos amis :

— Marie-Magdeleine CARBET, Joseph CREITZ, B. MEBAREK, Claude SAMUEL au Congrès de la C.G.T., le jeudi 20 mai.

— Joseph CREITZ et Alexandre CHILKOZLOWSKI à la soirée organisée le 25 mai par l'Union des Sociétés Mutualistes Juives de France pour l'anniversaire de la fondation de l'Etat d'Israël.

— Renée BABOULENE, Louise KANAR et M. CUKERMAN, à la réunion du « Cercle des Enseignants Juifs », le 26 mai, salle des Ingénieurs Civils.

— M^r IMERGLIK et Adolphe BERNO, à la cérémonie annuelle de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-45, le 30 mai, au monument aux Morts du cimetière de Bagneux.

■ Ont pris la parole, au nom du M.R.A.P. :

— M^r Armand DYMENSTAJN, lors de la soirée organisée par « Les amis israélites de France », le 26 mai, dans la salle du Mémorial du Martyr Juif Inconnu.

— M^r Odet DENYS, lors de la commémoration annuelle de la Société des Amis de l'Abbé Grégoire, le 30 mai, au cimetière Montparnasse.

TISSAGES

DE GRAVIGNY

Tissus d'Ameublement

Blanchisserie et Teinturerie
de BOULOGNE

Location de linge pour usines et bureaux

SERVIMATIC

Distributeur automatique
de serviettes
essuie-mains

Société Anonyme

des Ets Maurice DECROIX

9 à 17, rue Diaz - BOULOGNE-SUR-SEINE

Tél : VAL. 17.80

Avant de partir en vacances...

M.R.A.P.

POUR LE TIRAGE

ATTENTION

Il est indispensable de retourner ce talon au M.R.A.P. pour permettre la désignation au sort des bénéficiaires des cadeaux.

N°

Mouvement
contre le Racisme
l'Antisémitisme
et pour la Paix

30, rue des Jeûneurs, Paris 2^e

BON DE SOUTIEN 1965 2F

N°

Le présent Bon de Soutien peut permettre au souscripteur de bénéficier d'un des cadeaux suivants :

UN BON D'ACHAT DE 5000 F
AU BAZAR
DE L'HOTEL DE VILLE

- * Un meuble acajou - radio - électrophone « GRUNDIG » (offert par la FNAC).
- * Une camera Paillard avec projecteur Zeiss.
- * Une télévision Schneider.
- * Un magnétophone.
- * Des postes à transistor.
- * Plusieurs sièges Steiner.
- * Un appareil de photo, etc...

Répartition des cadeaux lors du Grand Gala antiraciste du 21 novembre 1965, Salle Pleyel, Paris.



Succès à Paris de L'EXPOSITION LINCOLN qui va maintenant circuler en banlieue et en province

BEAUCOUP d'idées, de bonne volonté, peu de moyens, au total une grande réalisation : l'exposition Lincoln.

Première manifestation réalisée dans ce domaine par le M.R.A.P., elle a remporté, il faut bien le dire, un grand succès.

Des légendes claires, des textes explicatifs, une mise en place très soignée : autant d'éléments comptant dans la réussite esthétique de l'exposition et qui contribuaient à lui donner sa valeur éducative.

L'inauguration officielle eut lieu le lundi 10 mai à 18 heures, en présence de nombreuses personnalités, parmi lesquelles :

MM. les Ambassadeurs de Madagascar, du Dahomey et de Hongrie. **Jean Daridan**, écrivain, ambassadeur de France en Inde ; **M. Sim Var**, délégué permanent du Cambodge à l'U.N.E.S.C.O. ; **Jacques Duron**, représentant M. Malraux, ministre d'Etat chargé des Affaires Culturelles ; **M. Jean-Paul Palewski**, député ; le gouverneur général **Delavignette** ; **Jean Pierre-Bloch**, ancien ministre ; **Conil-Lacoste**, représentant M. Maheu, directeur général de l'UNESCO ; **Belcher**, directeur du Centre Culturel Américain ; **André Tolle**, président du Comité Parisien de la Libération ; le pasteur **Christol**, **Jeandet**, du parti Radical ; **Mmes Yves Farge**, **Madeleine Léo-Lagrange**, **Juliette Darle**, **Jacqueline Marchand**, **Salfati**, du Cercle des Enseignants Juifs ; **Suzanne Roger**, peintre ; **Famin**, directrice de lycée ; MM. le Dr **Jean Dalsace**, **Bhely Quenum**, directeur de la « Vie Africaine » ; l'acteur **Clivier Hussenot** ; **Elie Bloncourt**, ancien député ; **Paul Delerce**, de « Témoignage Chrétien ».

Il convient de remarquer que beaucoup de jeunes visitèrent l'exposition, parmi lesquels les élèves de plusieurs classes de lycées, collèges et écoles.

Paris n'était qu'une étape pour l'exposition Lincoln. Avant même qu'elle soit montée, des jalons étaient posés pour permettre de faire circuler dans la région parisienne et en province, ses quelque deux cents documents.

Il faut en effet que le maximum de gens, puissent la voir. Il serait dommage que cet excellent porte-parole du M.R.A.P., réalisé au prix de nombreuses difficultés, ait une trop courte vie.

Heureusement, le M.R.A.P. a reçu beaucoup de réponses positives à ses propositions de location, émanant de municipalités, de maisons de Jeunes et de la Culture, d'associations culturelles.

Déjà, le comité d'entreprise d'Hispano-Suiza la présente dans ses locaux, du 14 au 18 juin.



PAS de vacances pour le M.R.A.P. En cette période d'été, de détente, où les éléments hostiles à la démocratie, à la paix croient parfois pouvoir perpétrer leurs mauvais coups plus facilement, le M.R.A.P. demeure, comme toujours, vigilant et actif.

Avant de partir, pour un repos bien mérité, n'oubliez pas d'apporter votre contribution à la vie de notre Mouvement, adressez-lui dès AUJOURD'HUI le règlement des Bons de Soutien 1965.

Joignant l'utile à l'agréable, ces Bons à 2 F l'un (10 F le carnet de 5) peuvent vous permettre de recevoir en novembre un cadeau de grande valeur : 5.000 F de marchandises à choisir gratuitement au Bazar de l'Hôtel de Ville, un meuble radio-électrophone en acajou, une caméra et un projecteur, un poste de télévision, un magnétophone, etc., etc...

Si vous n'avez pas de Bons de Soutien, si vous en désirez davantage pour les diffuser autour de vous, hâtez-vous d'en demander au M.R.A.P., 30, rue des Jeûneurs, Paris-2^e (C.C.P. 14-825-85 Paris).

Amis lecteurs de « Droit et Liberté », le M.R.A.P., une fois encore, compte sur vous, qui êtes les plus conscients, les plus conséquents des antiracistes. D'avance, il vous remercie.

Lors de l'inauguration de l'Exposition Lincoln, on reconnaît, de gauche à droite,

PHOTO DU HAUT : MM. Jean-Paul Palewski et Pierre Paraf ; Mme Madeleine Léo-Lagrange et M. Jean Pierre-Bloch.

PHOTO DU CENTRE : M. Jacques Duron (représentant M. Malraux) ; le gouverneur général Delavignette et Charles Palant ; M. Conil-Lacoste (représentant M. Maheu).

PHOTO DU BAS : MM. André Tolle, Pierre Paraf et Rakoto Ratsimamanga, ambassadeur de la République Malgache ; M. Jean Daridan.